

ALICE—CODEX



INTRODUCTION

DANIEL ZAMARBIDE

(...) It is curious how this simple, almost banal and apparently uncreative sentence has so much oriented the route of the past three years, marking a milestone in our teaching methodologies.

It is always interesting to look back at seeming coincidences, or to the origins of important moments that did not necessarily appear as such when they occurred, and to look at them with an analytical point of view. I am trying to do this now, in this introduction to the Codex of HOUSES. There were three main ingredients that I see as constitutive for this ALICE event: a structural building, fiction and the idea of the House. The transformation of this three ingredients into more architectural terms took them into another way of naming them: structure, stage, and a House.

It is no coincidence that Gaston Bachelard, in his *Poetics of Space* uses the house as the seminal figure to the exploration of space. Deepening into the inhabitants experiences and mental activity (dreams), he transforms the house into a mixture of physicality and psychic machine. The house is the support for the projections of our mind, fears and ghosts. House and space seem to be related intimately through the back and forth between physical experience and inner projections of the inhabitant's complete life. Although he does not give any indication of atmospheres of a specific architecture of the house, there is a feeling of darkness in Bachelard's house. Darkness could be the general "color" or light contained in the seemingly domestic space of the house. Evidently, this interpretation is absolutely personal, but I do believe that Bachelard's readers would share this feeling of blackness in the perception of the text. By no means does the black send the reader into a negative and fearful state of being. On the contrary, black

puts the reader in a state of expectation, by which one waits for the lights to appear and the performance to begin.

Obviously I am pushing Bachelard's house towards the stage situation, where there are two types of inhabitants: the viewer or receptor and the performer. In Bachelard's poetics, these two figures dissolve into one as the performance is the active life (both in reality and in dreams) of the receptor. There is an intense proximity between a sort of distant regard exercised by the receptor's situation, and the intimacy of the lived moments within the space of the house of the performer. The real fictions produced by theater oscillates constantly between these two poles: intimacy and distance. This oscillation can also be translated by dimensions. Paradoxically, intimacy appears to be monumental since it opens the space of projection. Distance, within the space of the HOUSE that we are discussing here, is, on the contrary, a synonym of minor dimensions, ones that can be perceived immediately by the senses of our body. There is therefore a dimensional movement occurring within this context in which fiction is really physically played: an immediate perception restrained to the capacities of our senses opens up to the big dimension of fiction, letting us, the public, navigate into worlds of imagination. This all happens within the turning on and off of the black stage. Expectations, performances and experiences.

In this *matryoshka* space where the house contains the stage condition within its own core that opens to the immensity of imagination and dreams yet simultaneously allows the details of a mechanical life to be operated, there is still one element not yet touched upon, the structure. I've previously introduced Max Bill's architecture for the *Swiss Exhibition* in 1964 in Lausanne. His functional and austere architecture was thought for universal users, producing a somewhat generic attitude towards building as a

support for programmatic usage. It could not serve a better program than that of a theater, adding or extending to another layer of complexity to the supporting and performative relation between the stage and the house. The house, as a supporting structure, its architecture (in this case Max Bill's building) where stage condition is at all times at the edge of performing. The house is thus situated within the structure and the possibility of performance. This implies that the house is not completely a built environment but in an in-between space, inside the structure and surrounding the stage.

These reflections come up, as presented before in this text, when looking back at the "let's build a house" moment in that summer moment in Vidy. What was the house to be built? Who were the inhabitants? Who were the performers and the public? We went into a series of experiments after that summer that resulted in *House 1*, *House 2* and *House 3*, three wooden architectures installed in different contexts and designed, prefabricated and mounted by the 200 students with the pedagogical and professional support of the ALICE team. An incredible collective effort that has produced, for now, temporary public structures where a number of public events at different scales have taken place.

The first thing to acknowledge about these houses is that they have been built as public spaces. All of them have a function, at different levels of public accessibility, as platforms for public discussions. We have actually defined them often as "open spaces".

House 1 was constructed as a rather explosive intertwining of twelve projects within a wooden structure of eleven by eleven by eleven meters. It served as a base for student performances as inhabitants and constructors, open to the public in the site adjacent to Sanaa's Rolex Learning Center on the EPFL campus in Lausanne.

House 2, an imminently public space frontally placed before the Art School of Zurich (ZHDK) served as a platform for concerts, theater and a series of symposiums on architecture and public space.

House 3, has gone further in the exploration of its public nature. As a guest of an important future museum in Brussels, it occupied one of the most public spaces of the buildings to welcome the public into the gigantic and beautiful Citroen factory in which the museum will be built. *House 3* has been a guest for more than a year serving as a welcoming device into the museum experience.

We called them Houses and we denominated thus after the “let’s build a house” first impulse. I believe that there was and is something important about this denomination that tells a lot about space and enveloping environments. As I have tried to present, the House situates itself between the architecture of the house (what I have called the structure) and the stage, somewhere between a physically constructed environment and an imagined one. And I have also situated the inhabitant of the house in this uncomfortable condition of being intimate and distant at the same time, somewhere along the way between the actor and the public.

The first thing that happened with *House 1* that has permanently remained as a fundamental piece of the Houses is what we have baptized the “Proto-structure”. *Proto* seems in this context a very natural word since it has a preceding nature. It has the “black” quality of producing expectations and potential, yet being at the same extremely physical since it is a built structure per se, the first step to a becoming-building - in our case, a becoming-house. The proto-structure has been developed as our *Gute Form*. It is designed to be generic as a built matrix and adapts to the specific contexts where the houses are installed. The itera-

tions of the proto-structure have been able to respond to the three welcoming contexts (Lausanne, Zurich and Brussels) in a particular manner and have been the skeleton of three quite diverse projects.

Within and over the proto-structure, the projects of the students locate a space for their construction. A number of group projects (in the first two houses twelve) are built into the proto-structure corresponding to a diversity of criteria, programmatic issues and constructive requirements that are treated differently depending on the studios that realize each project (Alice is composed of 12 studios).

The houses are simultaneously performed and inhabited at all times. The movement between public and actor is constantly diluted since it is imagined, designed, constructed and experienced exactly by the same amount of people. The incredible socio-political implication of this dilution is one that opens to a high degree philosophical questions which I would be incapable to reach. I will therefore leave that part to Sebastien Grosset for an in-depth auscultation of the house. But it is worthwhile to introduce the strength of this act that does not separate imagination from fabrication.

In this sense the houses respect the capacity of hosting the distant gaze (public) and the intimate or performed, since actor and public are two aspects of the same unity. There is also a vertiginous movement between the very personal relationship that students, in the course of the making, acquire with singular parts of the construction, sometimes pieces of wood or details, and the collective realm that grants the Houses the nature or quality of public space, inserted in the city.

Finally, the stage, the empty plateau from which new paths of imaginations take off through the fictional is an essential component of the houses. *House 1, 2 and 3* are

filled with stories that find support in the students own projects. These stories are elaborated in the studios and find their way to the construction through a learning and building process.

At the end, the House contains an incredible number of stories, all of them inexplicit but very telling and open to new appropriations. Each piece of wood embodies a good number of lived fragments and sketches of the imagination, most of the time with astonishing ambitions that the visible material subtly translates and can be sensed when observed with care and sensitivity. The sum of these stories is the one that composes a temporary family. Not a nuclear family as recent times have imposed to our society, but a much more open and ambitious family in its implication in the mechanisms and purposes of society.

The house is where the family lives.

INVESTIGATION LEXICALE SEBASTIEN GROSSET

Politique—Karl Marx annonce dans son *Introduction générale à la critique de l'économie politique* ce qu'il considère comme un commencement, d'un point de vue à la fois historique et théorique :

« Notre présent objet est tout d'abord la production matérielle. Des individus qui produisent en société - donc une production d'individus socialement déterminée, tel est naturellement le point de départ. » 1

Ce dont il sera question dans ce Codex, « *Houses* », c'est là aussi de « *la production matérielle* », étant donné que la cinquième phase d'ALICE consiste, très concrètement, à bâtir des maisons. Mais puisque cette cinquième phase est aussi la dernière, le *point de départ* de Marx sera pour nous un point d'arrivée.

Cette inversion du début et de la fin doit-elle être comprise comme un retournement du matérialisme marxiste ? Le vocabulaire d'ALICE pourrait en effet nous faire croire que la *Conception de l'Espace* élaborerait dans une école polytechnique de Lausanne ce que Bergson nommerait une « *idée claire d'un milieu homogène* 2 » pour la matérialiser ensuite concrètement dans une ou plusieurs constructions. Un tel processus serait d'ailleurs assez en adéquation avec le mode de production en vigueur la plupart du temps dans les domaines de l'architecture et de la construction : un projet conçu en atelier, puis réalisé sur le terrain. Or, cette apparente adéquation révèle en réalité l'écart majeur qu'il y a entre la production architecturale telle qu'elle est à l'œuvre aujourd'hui et le processus de réalisation en vigueur chez ALICE : ici, ceux qui conçoivent les maisons et ceux qui les construisent sont les mêmes individus. La distance avec Marx se réduit donc considérablement si l'on veut bien reconnaître que la proposition péda-

gogique consistant à enseigner aux architectes en devenir l'art de bâtir eux-mêmes les maisons qu'ils ont conçues équivaut à mettre entre parenthèses la division du travail.

La définition politique de *Houses* est donc : *expérience de la société sans classes*.

Si la mise en commun des forces productives dans la construction de maisons achève l'année plutôt qu'elle ne l'ouvre, ce n'est donc pas pour affirmer l'antériorité de la conception graphique de l'espace architectural sur sa réalisation concrète et encore moins pour souligner quelque différence entre le dessin et la construction (et, partant, entre le dessinateur et le constructeur, l'architecte et l'ouvrier), c'est plutôt parce que la situation de production de ce qu'ALICE nomme « *Houses* » est différente de celle que décrit Marx au début de *L'Introduction générale à la critique de l'économie politique*.

Les premières phrases du texte de 1857 sont une version matérialiste du récit des origines. La situation qu'elles dépeignent est le moment de distinction de l'humanité par rapport au reste de la nature. Dans *L'Idéologie allemande*, Marx et Engels décrivent ce moment comme étant celui de l'autodistinction de l'espèce humaine par un rapport spécifique à la production :

« On peut distinguer les hommes des animaux par la conscience, par la religion ou par tout ce que l'on voudra. Eux-mêmes commencent à se distinguer des animaux dès qu'ils se mettent à produire leurs moyens d'existence. » 3

La dernière phase d'ALICE ne se situe bien évidemment pas à ce stade originaire de distinction de l'homme comme espèce et ne saurait donc se dérouler de la même façon. Les conditions sociales de la construction de nos *Houses* sont celles des premières décennies du XXI^e siècle dans lesquelles la division du travail a atteint un stade déjà avancé. Si, comme le veut Marx, « *quand donc nous parlons de pro-*

*duction, il s'agit toujours de la production à un stade déterminé de l'évolution sociale » 4, alors il faut comprendre ces constructions dans le contexte actuel de la production architecturale. Ce contexte est celui de la haute spécialisation des tâches et de la mondialisation de la main d'œuvre, deux traits qui favorisent la division du travail au point de faire de la mise en commun des forces productives d'architectes en devenir non plus le « *point de départ* » de ces constructions, mais au contraire l'aboutissement d'un processus pédagogique de résistance. Dans un contexte d'atomisation avancée des savoir-faire où chaque branche de l'artisanat du bâtiment exige des compétences spécifiques, où l'ingénierie et l'architecture ont arraché leur autonomie par rapport à ces artisanats mais aussi l'une par rapport à l'autre et où, enfin, l'éclatement des filières d'étude d'abord, puis, une fois les métiers acquis, la disparité des statuts sociaux inscrivent artisans, ingénieurs et architectes dans des sphères sociales si différentes les unes des autres que leurs rapports relèvent plus de la lutte des classes que de la collaboration, réunir des étudiants en architecture sur un chantier pour qu'ils construisent ensemble un bâtiment ne peut être que le résultat d'un processus d'inversion des divisions sociales.*

S'il débouchait sur une situation pérenne, un tel processus pourrait à bon droit être nommé *révolution*, puisque c'est bien une *société sans classe* qu'instituera ce travail collectif. Malheureusement, la construction de ces *Houses* ne sera qu'un moment dans un parcours universitaire, une expérience temporellement circonscrite. Cette aventure collective aura une valeur pédagogique et peut-être même politique si elle marque assez les individus qui y participeront pour laisser dans les architectes qu'ils vont devenir la trace d'une expérience du commun.

Une telle expérience, si riche soit-elle, ne va pourtant de soi ni aujourd'hui, ni à l'époque de Marx. D'un point

de vue pratique, elle ne va pas de soi à cause des exigences qu'impose la collaboration non hiérarchisée dans une société marquée par la division du travail. D'un point de vue plus théorique, elle ne va pas de soi parce que le cadre intellectuel libéral qui est le nôtre invite plutôt à distinguer individu et société qu'à concevoir l'être humain comme « *un animal qui ne peut s'individualiser que dans la société* » 5 Lorsque, en effet, dans la phrase sous l'égide de laquelle j'ai choisi de placer cette dernière investigation lexicale, Marx écrit que « *tel est naturellement le point de départ* », il remet en cause la distinction de l'*état de nature* et de la *société* qui, avant lui, constitue le cœur de l'anthropologie politique et économique moderne, quel que soit par ailleurs le jugement que chaque auteur porte sur l'un ou l'autre de ces états. Abolir cette distinction, c'est donc renouer avec l'idée d'Aristote selon laquelle l'homme est d'emblée un être destiné à vivre en société 6; c'est aussi balayer deux « *fictions* » 7 forgées par les auteurs du XVIIIe et du XIXe siècle.

La première de ces fictions est celle que développent les premiers économistes libéraux (à commencer par Adam Smith et David Ricardo qui sont les principales cibles de la *Critique de l'économie politique*) lorsqu'ils décrivent « *le chasseur et le pêcheur isolés* » 8. Pour Marx, en effet, « *l'idée d'une production réalisée par un individu isolé, vivant en dehors de la société (...) n'est pas moins absurde que l'idée d'un développement du langage sans qu'il y ait des individus vivant et parlant ensemble.* »

La seconde est la version philosophique de la même fable qui va jusqu'à abstraire cet individu isolé pour tenter de penser l'homme *en général* alors que, « *l'essence humaine n'est point chose abstraite, inhérente à l'individu isolé. Elle est, dans sa réalité, l'ensemble des relations sociales.* » 9

Les deux fictions sont très proches. Elles ont en commun d'échouer à penser les individus dans leurs rela-

tions réciproques et leurs déterminations socioéconomiques. Elles diffèrent pourtant par leur degré d'abstraction : l'individu des économistes libéraux est certes un être isolé, mais il est tout de même conditionné par un milieu naturel. L'homme des philosophes est une créature si générique qu'il n'est pas aisé de la différencier de l'humanité en général.

Une autre de leurs différences tient à leur position par rapport à la situation que décrit Marx d'« *individus qui produisent en société* ». Une telle situation implique que les individus soient plusieurs et qu'ils soient concrètement déterminés. La notion de *société* suppose la pluralité des individus qui la composent, mais signale aussi un cadre d'usages et de relations qui déterminent concrètement ces individus. Pluralité et détermination sont les deux pôles que nient respectivement chacune des deux fables : l'histoire d'individus *isolés*, propre au libéralisme économique, invente un point de départ où chacun serait autonome pour finir par justifier « *l'antagonisme entre l'intérêt de chaque individu ou de chaque famille et l'intérêt commun de tous les individus qui communiquent entre eux* » 10 ; la fiction de l'homme général, quant à elle, substitue une abstraction générique (l'homme) à une véritable communauté, « *le général étant toujours la forme illusoire du communautaire* » 11

Ce que masquent idéologiquement les deux fables, qu'étouffent concrètement les régimes politiques dans lesquels elles ont été imaginées et dont, a contrario, la construction de nos *Houses* se veut un exemple éphémère, c'est la possibilité d'une réconciliation de l'universel et du particulier sous la forme d'individus réels, différents les uns des autres et unissant leurs forces de travail dans la réalisation d'une œuvre commune.

Or, s'il faut traduire « *house* » par « *maison* » (ce que nous allons examiner ici), alors une telle expérience va à

l'encontre non seulement des conditions de production de l'architecture, mais aussi de la représentation commune de l'habitation aujourd'hui, puisque, comme l'écrit Jean-Paul Flamand dans son *Abécédaire de la maison* : « *Parler de maison aujourd'hui, c'est évoquer immédiatement la maison individuelle.* » 12

Malgré son emploi dans quelques expressions telles que « *maison du peuple* », dans l'horizon d'attente de la culture contemporaine de l'habitat occidental, le mot « *maison* » ne renvoie d'abord qu'à l'habitat d'individus isolés, voire, tout au plus, à celui de familles nucléaires.

Parmi les premières acceptions qu'en donne l'édition 2014 du petit Robert, on trouve tout naturellement :

Bâtiment construit pour loger une seule famille (opposé à immeuble, appartement) 13 En l'opposant d'une part à « *immeuble* » et d'autre part à « *logement* », le dictionnaire usuel insiste sur son isolement : la maison n'est pas un bâtiment qui accueille plusieurs logements (l'immeuble qui contient des appartements) ; elle n'est pas non plus un logement individuel inscrit dans la proximité d'autres logements (l'appartement contenu dans l'immeuble) ; elle est un bâtiment isolé destiné à un noyau familial isolé.

Dans la dernière phase d'ALICE, la question de l'articulation de l'individu et de la collectivité va donc se jouer non seulement dans le mode de production, mais également dans l'objet produit. Tant le bâtir que l'habiter sont en jeu. Or, si la critique de Marx vise les fables économiques et philosophiques de l'origine de la société, il est tout à fait possible de la faire porter sur des récits de la naissance de l'architecture.

Ainsi, au siècle de Rousseau et d'Adam Smith, deux ans avant le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les Hommes* du premier et vingt trois ans avant les *Recherches sur la nature et les fondements de la*

richesse des nations du second, Marc Antoine Laugier publie son *Essai sur l'architecture* dans lequel on peut lire le récit suivant :

« Considérons l'homme dans sa première origine, sans autre secours ; sans autre guide que l'instinct naturel de ses besoins. Il lui faut un lieu de repos. Au bord d'un tranquille ruisseau, il aperçoit un gazon ; sa verdure naissante plaît à ses yeux, son tendre duvet l'invite ; il vient, et mollement étendu sur ce tapis émaillé, il ne songe qu'à jouir en paix des dons de la nature : rien ne lui manque, il ne désire rien. Mais bientôt, l'ardeur du soleil qui le brûle, l'oblige à chercher un abri. Il aperçoit une forêt qui lui offre la fraîcheur de ses ombres ; il court se cacher dans son épaisseur, et le voilà content. Cependant mille vapeurs élevées au hasard se rencontrent et se rassemblent, d'épais nuages couvrent les airs, une pluie effroyable se précipite comme un torrent sur cette forêt délicieuse. L'homme mal couvert à l'abri de ses feuilles, ne sait plus comment se défendre d'une humidité incommode qui le pénètre de toutes parts. Une caverne se présente, il s'y glisse, et se trouvant à sec, il s'applaudit de sa découverte. Mais de nouveaux désagréments le dégoûtent encore de ce séjour. Il s'y voit dans les ténèbres, il y respire un air malsain, il en sort résolu de suppléer, par son industrie, aux inattentions et aux négligences de la nature. L'homme veut se faire un logement qui le couvre sans l'ensevelir. Quelques branches abattues dans la forêt sont les matériaux propres à son dessein. Il en choisit quatre des plus fortes qu'il élève perpendiculairement, et qu'il dispose en carré. Au-dessus, il en met quatre autres en travers ; et sur celles-ci il en élève qui s'inclinent et qui se réunissent en pointe des deux côtés. Cette espèce de toit est couvert de feuilles assez serrées pour que le soleil, ni la pluie ne puissent y pénétrer ; et voilà l'homme logé. » 14

A la manière de Rousseau ouvrant son célèbre *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* par : « *c'est de l'homme que j'ai à parler* » 15, Laugier nous invite à « *considérer l'homme dans sa première origine* ». Nous le verrons alors « *sans autre guide que l'instinct naturel de ses besoins*. » On est aux antipodes « *des individus qui produisent en société* ». L'homme de Laugier est non seulement seul, mais même seul *face à la nature*. Celle-ci lui a donné des besoins et l'instinct qui en résulte, mais elle s'avère incapable de les satisfaire. La fable de Laugier décrit un enfer déguisé en paradis : le « *tendre duvet* » du gazon « *au bord d'un ruisseau tranquille* » ne livre à l'homme que l'illusion d'une couche protectrice, puisque « *bientôt l'ardeur du soleil (...) le brûle* ; la forêt, alors « *lui offre la fraîcheur de ses ombres* », mais le laisse « *mal couvert à l'abri de ses feuilles* » lorsqu'« *une pluie effroyable se précipite comme un torrent*. » ; une caverne permet alors à l'homme de se « *trouv[er] à sec* », mais elle le plonge dans l'obscurité et le prive d'oxygène. Le texte s'applique à passer en revue tous les éléments : la terre sur laquelle l'homme se couche ne le protège pas du feu dont le soleil le brûle ni de l'eau qui se déverse du ciel ; si la caverne seule lui offre un toit, on « *y respire un air malsain* ».

L'homme que décrit Laugier est donc non seulement un être abstrait et coupé de ses semblables, mais aussi séparé de la nature elle-même « *aux inattentions et aux négligences* » de laquelle il doit « *suppléer par son industrie* ».

Chez Marx, « *la première présupposition de toute histoire humaine c'est, naturellement, l'existence d'individus humains vivants. Le premier état de fait à constater c'est donc l'organisation corporelle de ces individus et la relation qui en résulte pour eux avec le reste de la nature* » 16. Il n'y a pas de saut entre l'état de nature et le commencement de l'histoire humaine, mais une série de relations

entre les individus et avec « *le reste de la nature* », relations qui iront en se complexifiant jusqu'à produire la société capitaliste telle que l'auteur du *Capital* la voit et la décrit dans ses œuvres. Chez Laugier, en revanche, l'invention de la cabane primitive représente une réponse de « *l'industrie* » humaine « *aux inattentions et aux négligences de la nature* ». Alors que Marx réfléchit en termes de *production*, Laugier, pense en termes de *protection*. La différence est d'importance et on verra qu'il nous faudra y recourir pour caractériser ce que nous nommons *House*. Alors que l'homme des origines « *ne songe qu'à jouir en paix des dons de la nature* », celle-ci le trahit, se retourne contre lui, le contraignant à « *se cacher* », « *se défendre* », « *l'oblige à se chercher un abri* », mais ne lui offre qu'un feuillage qui le laisse « *mal couvert* ».

« *L'homme logé* » est un homme seul qui s'est séparé d'une nature hostile grâce à son industrie propre. Comme les « *robinsonnades* » de Smith et de Ricardo, l'homme logé de Laugier fait « *partie des fictions pauvrement imaginées du XVIII^e siècle.* » 17

Il semble en effet que ce degré d'abstraction et d'isolement conféré aux acteurs de l'origine de l'histoire ou de l'architecture humaine culmine au siècle des Lumières.

Le plus ancien mythe fondateur qui nous soit parvenu en matière d'architecture occidentale, le début du livre II du *De Architectura* de Vitruve n'envisage bien sûr pas la naissance de l'architecture dans une stricte perspective matérialiste, mais il prend encore en compte la pluralité des individus et, surtout, la part prise par leurs interactions dans l'élaboration des premières cabanes :

« (1) *Les hommes primitifs naissaient, comme les animaux sauvages, dans les forêts, dans les grottes, et n'avaient d'autre nourriture pour vivre que les aliments offerts par la nature. Il arriva quelque part que des arbres,*

en masse serrée, battus à coups redoublés par les vents des tempêtes, frottant leurs branches les unes aux autres, firent jaillir le feu : terrifiés par cette flamme violente, ceux qui étaient près de cet endroit s'enfuirent. Puis, quand le phénomène s'apaisa, ils s'approchèrent et, constatant le grand bien-être que donnait à leur corps la tiédeur du feu, ils l'entretinrent en y ajoutant du bois, firent s'approcher d'autres hommes et, le leur indiquant par des signes, ils leur firent comprendre quelle pouvait en être l'utilité. Les hommes qui, ainsi rassemblés, émettaient des sons formés par leur souffle, fixèrent des mots, tels qu'ils les avaient produits dans leur pratique quotidienne, et il advint ensuite, comme conséquence, qu'en désignant de manière répétée les choses d'usage courant, ils commencèrent à parler et créèrent ainsi un langage commun.

(2) La découverte du feu ayant donc été à l'origine des premiers groupements humains, des relations entre individus et d'une vie commune, et les hommes qui se rassemblaient en un même lieu ayant, par rapport aux autres êtres animés, le privilège de se mouvoir, non pas penchés vers le sol, mais debout, les yeux tournés vers la splendeur du ciel et des astres, le privilège aussi d'utiliser leurs mains et leurs doigts pour réaliser facilement toutes sortes de choses, certains des hommes ainsi réunis entreprirent de faire des abris avec des feuillages, d'autres de creuser des grottes au creux des montagnes, quelques-uns, imitant la manière dont les hirondelles bâtissent leur nids, de se faire un refuge avec de la boue et des branchages. Puis observant les abris des autres et apportant du nouveau à ce qu'ils avaient eux-mêmes imaginé, ils améliorèrent de jour en jour leurs types de cabanes.

(3) Comme ces hommes étaient portés, par nature, à imiter et à s'instruire, fiers de ce qu'ils avaient trouvé, ils se montraient chaque jour les uns aux autres ce qu'ils

avaient réussi à bâtir et, stimulant par l'émulation leur ingéniosité, ils devenaient de jour en jour plus avisés. Ils commencèrent par dresser des pieux fourchus, y entrelacèrent des branchages et recouvrirent de boue ces parois. D'autres maçonnèrent des murs avec des blocs de boue séchée et un chaînage de bois, et ils les recouvraient de roseaux et de feuillages pour se protéger des pluies et des fortes chaleurs. Ces couvertures n'ayant pas résisté aux pluies, dans les intempéries hivernales, ils les firent à deux pans et enduisirent de boue les deux versants de la toiture, canalisant ainsi la descente des eaux. » 18

Les hommes, ici, sont encore plusieurs. De plus, le rapport qu'ils entretiennent avec la nature est plutôt de l'ordre de la domestication que de l'opposition. Alors que chez Laugier l'industrie humaine est mise au service de l'édification de remparts aux forces naturelles, chez Vitruve, il s'agit de s'approprier les éléments naturels. « *La flamme violente* » du feu commence certes par « *terrifier* » les premiers hommes, mais dès lors qu'ils constatent « *le grand bien être que donn[e] à leur corps la tiédeur du feu* », il se mettent à « *l'entretenir* ». Cette différence de rapport avec les forces de la nature s'accompagne logiquement d'une conception de l'humanité comme ensemble de groupes sociaux plutôt que comme individus isolés, puisque c'est la domestication du feu qui, pour Vitruve, « *a été à l'origine des premiers groupements humains, des relations entre individus et d'une vie commune* ».

Le geste décisif qui fonde véritablement l'architecture est certes déjà un geste de séparation puisqu'il consiste à ériger des parois, mais cette séparation est encore purement spatiale (les quatre murs de la cabane établiront la distinction entre le dedans et le dehors 19) et non industrielle comme chez Laugier où c'est l'activité même de l'homme qui s'oppose aux forces de la nature.

Il semble donc (mais c'est un point qui mérite d'être étudié plus avant) que la narration de l'origine de l'architecture sous la forme de ce que Marx nomme « *fable* » ou « *robinsonnade* » soit avant tout un type de récit de l'époque moderne. Il ne faudrait cependant pas croire qu'il faille attendre Laugier et le siècle des lumières pour trouver des versions de ce récit qui ignorent la pluralité des individus, puisque la Renaissance en offre déjà quelques exemples. Ainsi (et c'est le dernier extrait que je donnerai ici), Filarete en propose une version très personnelle lorsqu'il tente de concilier le mythe vitruvien de la cabane primitive et le texte de la Genèse :

«Nul doute que l'art de bâtir n'ait été inventé par l'homme. Certes, nous ne savons pas quel est le premier homme qui construisit des maisons et des logements, mais on peut supposer qu'Adam, chassé du Paradis, ne put lors de la première pluie que mettre ses mains au-dessus de la tête pour s'en protéger ; et de même qu'il faut manger pour vivre, de même il faut une habitation pour se protéger des intempéries (...). Adam, après s'être fait un toit avec ses mains, réfléchit à la manière de réaliser une sorte de logement pour se protéger de la pluie, mais aussi de l'ardeur du soleil. Et constatant ses besoins, il dut se construire une habitation à l'aide de branchages, une hutte, peut-être découvrit-il une grotte où se réfugier en cas de besoin. Et s'il en fut ainsi, Adam fut vraisemblablement le premier inventeur (de l'architecture) » 20.

Ce qui est d'abord notable dans cette version, c'est son style hypothétique : Filarete présente l'invention de l'architecture par Adam comme une hypothèse résultant d'une enquête rationnelle. Ainsi, certains épisodes restent incertains : Adam commença-t-il par « *se construire une habitation à l'aide de branchages* » ou « *découvrit-il une grotte où se réfugier en cas de besoin* » ?

Signalons également que le cadre biblique influe sur sa description du rapport de l'homme isolé à la nature. Ce qui deviendra chez Laugier un processus de déception est ici scénarisé par le mythe chrétien de l'expulsion du Paradis : il y a deux natures ; une première, l'Éden, dans laquelle l'homme était à sa place et dont il n'avait pas à se protéger et une autre, que nous connaissons aujourd'hui et qui nécessite que nous nous construisions des abris.

Il faut relever aussi que cette version du mythe fondateur préfère la fable de l'homme isolé à celle de l'homme générique. Si Filarete, en effet, ne doute pas que l'architecture soit une invention humaine, il ne se satisfait pas d'un tel niveau de généralité et éprouve le besoin de savoir quel homme en particulier construit des maisons pour la première fois. S'il en vient à la solution de l'individu isolé, c'est parce que son texte de référence est le récit biblique et que ce texte pose non pas une communauté, mais un couple à l'origine de l'humanité. Il est vrai qu'on aurait pu en déduire qu'au moins deux individus (Adam et Ève) associèrent leurs forces pour construire la première cabane. C'est d'ailleurs ce que suggèrent les illustrations qui accompagnent le texte de Filarete : dans la marge du passage que nous venons de lire figure un dessin d'Adam seul, nu et se protégeant de la pluie en faisant un toit sur sa tête avec ses deux mains (folio 4, verso) ; à la page suivante (folio 5 recto), sous le texte, Adam est cette fois représenté vêtu d'une étoffe et apportant une branche d'arbre à Ève, vêtue elle aussi et assise devant une cabane faite de deux pans couverts de branchages et se rejoignant à leur sommet (comme un simple toit fiché directement dans le sol) ; de l'autre côté de cette page (folio 5 verso), également sous le texte, figure un dessin de même format qui représente, lui, quatre hommes plantant des pieux dans le sol et y posant de solides branches transversales ainsi que la charpente

rudimentaire d'un toit, le tout devant une cabane déjà construite qui suggère la naissance d'un groupe d'habitations, voire d'un village.

Si, donc, Filarete prend comme point de départ Adam seul se protégeant, ses dessins évoquent l'expansion de la production humaine de l'habitat sous forme de construction collaborative. Il n'en demeure pas moins qu'Adam est bien pour lui le premier homme à avoir construit une maison. Malgré les illustrations marginales, l'image qui s'impose à la lecture de ce texte est donc non celle, brumeuse, d'un être générique ni celle, plus concrète, d'une collectivité à l'ouvrage, mais celle, frappante, d'un individu seul et désœuvré « faisant un toit de ses mains » : « *Adamo fattosi tetto delle mani* ». La force d'une telle image réside sans doute dans le fait qu'elle assoit la maison comme fondamentalement individuelle *avant même sa construction*.

Lorsque nous faisons de nos mains un toit qui nous protège de la pluie, du vent et du soleil, nous devenons chacun notre propre maison. Certes un tel abri est bien précaire, mais s'il est le modèle de l'habitation, alors, fondamentalement, toute maison est d'abord individuelle. D'abord mon corps m'abrite et les abris qu'ensuite je bâtirai ne seront qu'extensions de ce corps individuel. L'autoprotection de l'individu isolé serait dans ce cas le *point de départ* de toute construction, et bâtir à plusieurs une maison collective devient presque le contraire de l'acte fondateur.

Ce qu'il nous faut donc maintenant lire, dans le mot « *house* » qui nous occupe, c'est la façon dont il articule individuation, protection et construction. La maison individuelle, en effet, est une construction destinée à abriter un individu. Est-ce cela « *house* » et n'est-ce que cela ?

Lexicographie—1. House

Une chose est sûre : *House* veut dire *maison*.

Dans la majorité des cas, tout au moins. Sur les huit sens que propose le dictionnaire bilingue Anglais-Français Hachette-Oxford au mot « *House* » en tant que nom, cinq sont traduits par « *Maison* ». Les trois autres sont, respectivement, dans le champ politique (entrée n° 2), « *Chambre* » (ex : « *the bill before the House* » : « *le projet de loi soumis à la Chambre* »), dans celui du théâtre (entrée n° 4) « *salle* », « *assistance* » et « *séance* » (ex : « *to bring the house down* » : « *faire crouler la salle sous les applaudissements* ») et, enfin, plus récent et plus spécifique, dans le domaine de la musique (entrée n° 8) « *house music* » traduit par exemple par « *musique de discothèque* » alors que les francophones savent que l'expression n'est en réalité pas traduite puisqu'elle désigne un genre musical et a, en quelque sorte, valeur de label.²¹

Je commencerai donc par écarter cette dernière proposition qui n'est pas usitée en français et fonde cette mise à l'écart sur le fait que l'un des outils lexicographiques dont je me suis servi tous au long de ces investigations, l'édition 2014 du Petit Robert considère que l'expression « *house music* » appartient à la langue française depuis 1988 :

« *HOUSE MUSIC* ('ausmjuzikl) ou *HOUSE* ('ausl) n. f.-1988 anglais « *musique faite à la maison* » ou de Warehouse 1'« *entrepôt* », nom d'un club de Chicago. *ANGLIC. Style musical nord-américain apparu au début des années 1980, mêlant la soul, le funk et la musique pop synthétique avec manipulation électronique du son. Les house musics.* »²²

Une fois la traduction « *musique de discothèque* » écartée, on remarquera que celles qui restent (« *chambre* » d'une part et « *salle* », « *assistance* », « *audience* » d'autre part) pourraient tout aussi bien se rapporter au mot

« *room* ». Nous avons largement eu le temps d'en parler dans le précédent Codex, « *chambre* » est l'une des principales traductions de « *room* ». « *Salle* » également, mais aussi dans le sens spécifique d'audience. Souvenons-nous, en effet de la huitième catégorie de signification du mot « *room* » dans l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English* : « *People* 7 (*sing.*) *all the people in a room* : The whole room burst into applause »²³

L'exemple est très proche de celui proposé par *Le Dictionnaire Hachette-Oxford Compact* (« *to bring the house down* ») à ceci près que la notion d'écroulement évoque la dimension constructive de la salle. Il y a une légère nuance. Lorsqu'il traduit « *room* », le mot *salle* désigne plutôt l'ensemble des individus qui s'y trouvent, lorsqu'il rend compte de « *house* », il se rapportera plutôt aux murs. La *salle (room)* applaudit si fort que la *salle (house)* en vient à s'écrouler.

Malgré la nuance, il faut tout de même noter la porosité sémantique des deux termes qui s'explique peut-être en partie par ce que nous avons relevé à propos du mot « *room* », à savoir qu'il porte en lui tout l'espace. Ainsi, si « *room* » est une pièce et que « *house* » est une maison, alors, d'une certaine manière, comme on l'a déjà relevé, la maison est dans la pièce.

« *Room* », en revanche, n'a pas l'acception parlementaire de « *house* » (qui, notons le s'écrit alors, comme « *Chambre* », avec une majuscule), ce qui n'exclut pas une certaine circulation sémantique (marquée elle aussi par d'intéressants retournements lorsque l'on compare les deux langues qui nous occupent) dans la mesure où l'anglais connaît également le mot « *chamber* » qui peut être synonyme de « *house* » dans son acception politique, mais plus difficilement de « *room* ». La sixième et dernière acception du mot que propose l'*Oxford advanced learner's*

dictionary of current English est certes « *a bedroom or private room* », mais il s'agit, précise le dictionnaire d'un « *old use* ». « *Chamber* », aujourd'hui appartient plutôt à des constructions publiques. La première signification proposée est : *a hall in a public building that used for a formal meetings* ». Avec majuscule, « *Chamber* » est un quasi-synonyme de l'acception parlementaire de « *House* » : (2) : *Chamber : one of the parts of a parliament : the Lower/Upper Chamber (= in Britain, the House of commons / House of Lords)* ». Tout au plus peut-on distinguer ici « *Chamber* » de « *House* » par le fait que le premier paraît être utilisé pour un usage générique (« *Lower/Upper Chamber* ») et le second pour désigner les chambres parlementaires par leur nom spécifique : « *in Britain, the House of commons / House of Lords* ».

Malgré sa proximité morphologique avec le français *chambre* (dont, par ailleurs, il dérive 24), « *chamber* » désigne donc un intérieur public plutôt que domestique, ce qui a le mérite de nous rappeler une fois encore que la délimitation du privé et du public (ainsi, d'ailleurs, que sa version spatiale qui est la séparation du dedans et du dehors) ne soit jamais aussi stricte qu'il peut d'abord y paraître.

Après ce rappel qui concerne, il est vrai, plus la problématique du précédent Codex que celle que met en jeu celui-ci, il nous faut revenir à « *house* » et, plus spécifiquement, à celles de ses acceptions qui se peuvent traduire en français par « *maison* ». Les voici :

« (1) (*home*) *maison* f, at my /his (house) : *chez moi/ lui* ; to go to sb's (house) : *aller chez qn* ; to be good around the (house) : *aider à la maison* ; to keep (house) : *tenir la maison* (for : de) ;

(...)

(3) *Comm. maison* f, on the (house) : *aux frais de la maison* ;

(...)

(5) (*also House*) (*family line*) *maison f*, the (house) of Windsor : *la Maison des Windsor*

(6) *Relig. maison f.*

(7) *GB Sch (team) maison f.*

(...) »

Il faut distinguer la première acception qui regroupe les sens les plus courants et les moins imagés du mot français « *maison* ». J'y reviendrai après avoir évoqué rapidement les autres entrées.

L'acception numéro 3 renvoie aux usages commerciaux (« *comm* ») que l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English* détaille plus que *Le Dictionnaire Hachette-Oxford Compact*, puisqu'il en propose trois acceptions distinctes :

« 4 *House (singular) (British English) used in the names of office buildings* : Their offices are on the second floor of Chester House. »

« *Company/institution 5 [countable] (in compounds) a company involved in a particular kind of business ; an institution of a particular kind* : a fashion/banking/publishing, etc. house "a religious house (= a convent or a monastery) "I work in house (= in the offices of the company that I work for, not at home) »

Et :

« *Restaurant 6 (countable) (in compounds) a restaurant* : a steakhouse, a coffee house, a bottle of house wine (= the cheapest wine available in a particular restaurant, sometimes not listed by name) ».

Dans ses acceptions commerciale et administrative, « *house* » entre dans la dénomination d'un bâtiment de bureau (Chester House), une compagnie commerciale consacrée à une activité particulière (mode, banque, publicité par exemple), une institution (par exemple religieuse, telle

monastère), un lieu de travail (par opposition au travail à domicile : travailler « *in house* » s'oppose à travailler « *at house* »), un lieu de consommation spécialisé dans un produit : « *steakhouse, coffee house* ».

Sans nous attarder plus longuement sur ce groupe de sens, signalons tout de même qu'il révèle que le mot « *house* » ne renvoie pas forcément à de l'habitat. De plus qu'il s'agisse de lieux dévolus au commerce et au travail montre que certaines maisons sont susceptibles d'impliquer les enjeux politiques que nous avons évoqué en ouverture : la division du travail est bien sûr à l'œuvre dans les immeubles de bureau et les restaurants spécialisés. Rappelons bien que ces acceptions peuvent se traduire en français par « *maison* » et que, donc, le mot français paraît lui aussi intégrer plus de significations que celles qui relèvent simplement du logement et même du logement individuel. C'est un point qu'il nous faudra vérifier.

L'emploi de « *house* » (et de « *maison* ») pour désigner ces grandes familles nous fait quitter le domaine local et constructif, mais continue de faire signe vers des problématiques sociales dans la mesure où seules certaines familles ont droit, en ce sens, au qualificatif de « *maison* ». C'est l'aristocratie et la haute bourgeoisie qui peuvent seules y prétendre.

La dernière acception, enfin, est trop spécifiquement anglaise pour que nous nous y attardions. Les abréviations « *GB* » et « *Sch* » signifient en effet « *Grande Bretagne* » et « *École* ». Les « *équipes* » (« *team* ») auxquelles il est fait référence relèvent d'une tradition scolaire proprement anglaise. Je me contenterai donc d'en donner ici la définition qu'en propose l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English* : « *an organized group of students of different ages who compete against other groups in sports competitions, etc. and who may, in boarding schools, live together in one building* ».

Maintenant que nous avons rapidement évoqué celles des acceptions de « *house* » traduisibles par « *maison* » dont le sens (en anglais comme en français) est imagé, nous pouvons nous pencher sur la première sous-entrée :

(1) (*home*) *maison* *f*, *at my /his (house) : chez moi/ lui ; to go to sb's [house] : aller chez qqn ; to be good around the [house] : aider à la maison ; to keep (house) : tenir la maison (for : de).* »

Il s'agit de la signification la plus domestique de « *house* » comme synonyme de « *home* ». Elle se traduit en français par « *maison* » dans les acceptions ménagères (« *aider à la maison* », « *tenir sa maison* ») et simplement par « *chez* » dans les expressions « *at home* » ou, avec changement de lieu, « *to home* »).

Il faut nous arrêter un instant sur la synonymie afin de séparer deux termes dont les sens ont tendances à se superposer. On peut en effet supposer que la réduction des acceptions du mot « *house* » au champ strictement domestique peut provenir de sa contamination sémantique par un terme avec lequel il entretient une vague ressemblance morphologique, quoiqu'ils n'aient en réalité aucune racine commune : le mot « *home* ».

« *House* », en effet vient de l'ancien anglais « *hūs* » et appartient à une famille de termes qui inclut, notamment, son équivalent allemand « *Haus* » et qui ont tous pour signification « *maison* », voire « *hutte* » ou « *cabane* ». On peut faire remonter cette famille au protogermanique « *hūsan* ».

« *Home* », lui, provient de l'ancien anglais « *hām* » qui évoque une collection de logements, un village, voire une ville. L'allemand « *Heim* » (« *domicile* », « *foyer* ») et le français « *hameau* » qui, lui, reste plus près du sens original sont de la même famille.²⁵

L'origine de « *house* », donc, renvoie d'une part à quelque chose de très concret, puisqu'il s'agit de construc-

tion, mais aussi à l'idée d'abri, de protection que nous avons vu à l'œuvre dans les récits fondateurs de l'architecture. Son origine indoeuropéenne invite même à un rapprochement entre l'habitat et le vêtement : les verbes couvrir et envelopper évoquent en effet au moins autant les murs et le toit que l'étoffe protectrice.

« *Home* », en revanche semble plus évoquer l'idée d'appartenance à un lieu, mais sans que celui-ci soit forcément un lieu bâti. En allemand, « *Heimat* », qui appartient à la même famille, signifie « *patrie* ».

L'un des deux termes a donc le sens très concret d'abri quand l'autre évoquerait plus la domiciliation. Or l'un et l'autre peuvent se traduire par le français « *maison* ». Il importe donc, avant de poursuivre l'étude du mot « *house* » de nous arrêter un court instant sur quelques unes des significations de « *home* » qui viendront, en français, se surajouter, dans le mot « *maison* » à celles qui correspondent à « *house* ».

2. Home—L'Oxford *advanced learner's dictionary of current English* propose huit définitions de « *home* ». Je les traduis librement et renvoie à la partie « *définition* » de ce codex pour la lecture de l'original.

1. Maison ou appartement dans lequel on vit, particulièrement en famille.

2. Maison ou appartement, dans un sens foncier (maison à vendre, propriété privée...).

3. Ville, district, pays dont on vient.

4. Famille, foyer, maisonnée.

5. Lieu d'hébergement social, asile (pour enfants, personnes âgées, malades mentaux, etc.).

6. Lieu d'hébergement pour animaux de compagnie abandonnés.

7. Milieu naturel, territoire, lieu où vit habituelle-

ment un animal ou une plante.

8. Patrie, berceau, lieu d'origine d'une invention ou d'une découverte. L'*Oxford advanced learner's dictionary of current English* donne comme exemple les phrases suivantes : « *New Orlean, the home of jazz* » et : « *Greece, the home of democracy* » ; 26

Le *Dictionnaire Hachette-Oxford Compact*, quant à lui, propose quatre catégories syntaxico-sémantiques : comme nom commun (A), comme « *noun modifier* » infléchissant la signification du mot qu'il accompagne (B), comme adverbe (C) et, enfin dans l'expression spécifique « *at home* » (D). Voici les différentes traductions qu'il propose :

« A : (1) *logement, (house) maison, (2) (for residential care) maison, (3) (family base) foyer, (4) (country) pays [5] (source) pays.*

B : (1) *(family) de famille, familial, du foyer (2) (national) intérieur, national (3) (Sport) à domicile, qui reçoit.*

C : (1) *à la maison, chez soi, dans son pays (2) fig. toucher juste*

D : (1) *à la maison, chez, (2) (sport) à domicile (3) fig. à l'aise.* » 27

Sans entrer dans le détail de ces significations, on peut tout de même noter que l'idée d'origine et d'appartenance locale se confirme et qu'elle n'est pas forcément associée à un bâtiment, puisque « *home* » peut vouloir dire « *intérieur* » autant au sens de foyer que de politique intérieure. Si l'idée d'abri est à rattacher à « *house* », ici, c'est plutôt celle, complémentaire, de confort qui prédomine au point de faire de « *at home* » l'équivalent d'« *à l'aise* ».

« *Home* » rend si bien l'association du confort à l'habitation comme appartenance à un lieu qu'au début du XIX^e siècle, le mot a passé en français avec le sens spéci-

fique de cette association. Littré constate son apparition et est quelque peu désemparé lorsqu'il s'agit de le définir :

« *Home* : mot anglais qui tend à s'introduire en français et pour lequel nous n'avons pas d'autre équivalent que : le chez-soi. » 28

Alain Rey attribue à Germaine de Staël (en 1807) le premier emploi de « *home* » dans un texte français :

« *M^{me} de Staël dans Corinne, lui donne le sens de « chez nous » qui n'a pas vécu.*

Il ajoute une précision tout à fait intéressante quant à l'association dont nous parlons ici :

« *Ensuite le mot s'emploie (v. 1815) au sens de « domicile » considéré sous son aspect intime et familial. Introduit en même temps que confort, confortable, il a servi à parler des intérieurs anglais, puis s'est appliqué aux intérieurs français avec une pointe de snobisme.* » 29

En français, donc, le mot « *home* » est certes traduit, comme « *house* » par « *maison* », mais cela ne l'empêche pas d'apparaître pourtant tel quel dans notre langue, comme expression d'une quintessence de l'habitation « *cosy* » - pour employer un terme entré, lui, en 1910, dans notre langue. Le mot « *maison* » qui le traduit se trouve donc délesté d'une part de ces connotations liées au confort, mais sans en être totalement purgé pour autant. Je l'ai dit, « *maison* » est aussi la meilleure traduction de « *house* », mais chaque fois que nous emploierons ce mot, il faudra nous souvenir que même soulagé de ses connotations les plus moelleuses par la translittération directe de « *home* », il en est tout de même aussi une traduction. En l'employant, donc, nous porterons un peu plus que la simple équivalence française du mot anglais qui désigne cette dernière phase d'ALICE. Cependant, trier ce qui, dans le mot « *maison* », renvoie à l'un et l'autre des mots anglais qu'il traduit est une entreprise qui me semble vaine. D'abord parce qu'on

ne peut jamais ôter des raisonnantes à un mot ; les termes doivent être pris avec l'histoire qu'ils portent. Ensuite, faire strictement la part de ce qui revient à « *house* » et ce qui revient à « *home* » est rendu d'autant plus difficile que les significations des deux mots se recoupent souvent.

3. House—Rappelons-le : si nous avons eu à ouvrir cette parenthèse consacrée à « *home* », c'est en effet parce que ce terme est proposé comme synonyme de « *house* » dès la première acception que mentionne *le Dictionnaire Hachette-Oxford Compact* : (1) (*home*) *maison* f, at my /his [house]: chez moi/lui.

Cette première acception est, nous l'avons dit, la plus domestique et peut se traduire par « *maison* » sans que ce terme ait une valeur métaphorique

L'*Oxford advanced learner's dictionary of current English* donne deux définitions qui, elles aussi correspondent aux significations non imagées du français « *maison* », mais dont le caractère domestique n'est pas forcément aussi net que dans celle qui nous a mené à faire un excursus du côté de « *home* » ; les voici :

« *Building 1 (countable) a building for people to live in, usually for one family* : He went into the house. - a two-bedroom house - Let's have the party at my house. - house prices - What time do you leave the house in the morning (= to go to work) ? - (*British English*) We're moving house (= leaving our house and going to live in a different one). We went on a tour of the house and grounds (= for example, at a country house, open to the public) ».

Et :

« *3 (countable) (in compounds) a building used for a particular purpose, for example for holding meetings in or keeping animals or goods* : in an opera house - a hen-house SEE ALSO doghouse, dosshouse, halfway house,

hothouse, lighthouse, madhouse, outhouse, storehouse, warehouse ».

La première acception renvoie certes à la vie familiale puisqu'elle est destinée « *usually for one family* », ce qui lui donne une incontestable coloration domestique, mais elle est tout de même placée sous l'égide de la construction, puisque le mot « *building* » renvoie d'abord et sans ambiguïté au domaine du bâtiment. Pour s'en convaincre, il suffit de lire l'entrée que lui consacre notre dictionnaire bilingue :

« *Building* :

(1) (*structure*) bâtiment *m* ; (*with offices, apartments*) immeuble *m* ; (*palace, M*) édifice *m* ; *school building* : bâtiment *m* d'école ;

(2) (*industry*) bâtiment *m*.

(3) (*action*) *building* : construction ».

Structurellement, « *building* » veut dire « bâtiment » et dans l'industrie également. S'il comporte des bureaux ou des appartements, il est un immeuble. Il peut aussi préciser sa destination en accueillant un substantif qui lui donne sa fonction (*school building*), un peu à la manière de « *room* ». Enfin, « *building* » peut désigner une action (ou son résultat) : la construction. En temps que *building*, donc, le mot « *house* » désigne donc bien le fruit d'une construction, un objet physique destiné à accueillir un certain nombre de fonctionnalités.

La troisième définition qu'en donne l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English* précise même que la fonctionnalité d'un tel bâtiment n'est pas forcément l'habitat humain puisqu'il peut par exemple accueillir des animaux, des opéras ou des plantes. Là encore, comme on vient de le voir pour « *building* » et comme nous en avons abondamment parlé pour « *room* », le terme peut se spécifier dès lors qu'il en accueille un autre qui précise sa destination.

Pour être tout à fait complet, mentionnons encore la dernière des acceptions que propose l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English* :

« (2) (*singular*) *all the people living in a house* », soit : « *toutes les personnes vivant sous le même toit* ». S'il demeure un doute sur la domesticité de cette acception, il suffit de préciser que l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English* l'éclaire en proposant le synonyme : *household* qui traduit directement le français « *ménage* » et dont voici l'entrée complète dans le *Dictionnaire Hachette-Oxford Compact* :

« *Household* :

A. n maison f; (in census etc) ménage m : head of the [household] : *chef de famille*

B noun modifier (accounts. bill) du ménage : (chore, item) *ménager/-ère* ».

L'expression « *head of the (household)* » qui correspond au français « *chef de famille* » non seulement met en lumière les possibles implications archaïques du terme, mais aussi l'association des notions de ménage et de famille alors qu'en réalité l'équivalence des deux ne va pas de soi.

C'est un point sur lequel je reviendrai. Pour l'heure, il nous faut dresser l'état des lieux de nos premières découvertes concernant les significations du mot « *house* » et leurs équivalences françaises.

Au terme de cette lecture des « *house* » l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English* et du *Dictionnaire Hachette-Oxford Compact* nous avons pu dégager onze 30 équivalences françaises, soit par déduction des définitions de l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English*, soit en recueillant directement les traductions proposées par le *Dictionnaire Hachette-Oxford Compact* : « *Chambre* » (avec majuscule, dans son acception politique), « *salle* », « *assistance* » et « *séance* » dans le

domaine du théâtre, « *chez* » et « *ménage* » dans le champs domestique, « *famille* » dans deux acceptions, celle, courante, de cellule familiale que l'on peut rattacher à la catégorie domestique et celle de lignée prestigieuse, « *institution* » et « *compagnie* » dans le domaine administratif et commercial, « *bâtiment* » dans le champs de la construction et, bien évidemment « *maison* », de loin le plus fréquent et dont certaines acceptions recourent d'autres traductions de cette liste.

S'il convient de garder les dix autres termes à l'esprit, il reste pourtant indéniable que, comme je l'ai annoncé d'emblée, « *maison* » s'impose comme la principale traduction de « *house* ». Ainsi le problème auquel nous sommes confrontés diffère de celui que nous avons eu à affronter dans le précédent Codex. La difficulté, en effet, dans l'étude des implications du mot « *room* », consistait dans le fait qu'il ne possédait pas de traduction française suffisante à rendre compte de toutes ses significations. L'essentiel du travail a donc consisté à se défaire de l'emprise du mot « *chambre* » dont le caractère privatif masquait nombre des sens spatiaux et constructifs de l'anglais « *room* ». Ici, ce qu'il va falloir déterminer, ce n'est pas si « *maison* » traduit ou non « *house* » - nous venons de voir que c'était le cas. Il s'agira plutôt de faire le départ entre ceux de des sens de « *maison* » qui correspondent aux acceptions de « *house* » et ceux qui se rattacheraient plutôt aux significations de « *home* », voir à ceux qui ne relèveraient ni de l'un ni de l'autre.

Plus spécifiquement, nous aurons à déterminer quelle part le privatif et le domestique prennent dans le sens de ce mot. On vient de voir que, bien qu'elles ne couvrent pas l'ensemble des significations de « *house* », les acceptions domestiques prennent malgré tout une grande part dans sa définition, au point que l'on peut légitimement

interroger la pertinence de ce terme en tant qu'intitulé d'une phase consistant à bâtir en commun un ensemble de constructions dont le programme relève plutôt du domaine public que privé et dont la structure constructive n'est pas tant destinée à offrir un abri qu'à ouvrir un lieu d'échange. En nous penchant maintenant sur les différentes significations du principal équivalent français de « *house* », nous aurons donc aussi à examiner dans quelle mesure leur mise en relation est susceptible d'ajouter de l'ouverture à la clôture ménagère qui contraint le mot « *house* ». Comme dans le précédent codex, nous avons donc à nous tenir dans un interstice qui s'ouvre entre deux langues, mais alors que dans la phase que nous venons de quitter cet interstice nous permettait d'élargir un horizon français trop restreint, il s'agit cette fois de voir si la maison française est susceptible d'élargir les ouvertures de la british house.

4. Maison—Une bonne façon de débiter cette étude du mot « *maison* » pourrait être de débroussailler les multiples significations que lui donne Littré. De tous les termes que nous avons vu jusqu'ici, c'est, dans ce dictionnaire, « *pièce* » qui, avec ses vingt-sept acceptions donnait lieu au plus long développement. « *Maison* » n'est pas très loin. Voici ses vingt-trois définitions numérotées (auxquelles il faudrait ajouter soixante-deux acceptions secondaires et onze proverbes) :

« 1° *Bâtiment servant de logis.*

2° *Maison royale, maison impériale : maison qui appartient au roi, à l'empereur, et où il peut habiter avec sa cour.*

3° *La maison du Seigneur : le temple de Jérusalem.*

4° *Maison d'éducation maison où l'on prend en pension des enfants, pour les instruire.*

5° *Maison de commerce : ou, elliptiquement, mai-*

son, maison ou l'on fait le trafic des marchandises.

6° Maison de ville, maison commune : l'hôtel où s'assemblent les officiers municipaux.

7° Maison d'arrêt : maison de détention, maison de force, maison de correction, lieux désignés par l'autorité pour recevoir ceux qu'on vient d'arrêter, ou ceux qui ont été condamnés à la détention.

8° Maison de charité : maison où l'on donne des secours aux indigents.

9° Maison de santé : établissement privé, généralement dirigé par un médecin, et dans lequel se trouvent réunies de bonnes conditions de traitement pour ceux qui ne peuvent pas se faire soigner dans leur domicile.

10° Maison garnie : maison où on loue des chambres, des appartements garnis.

11° Maison de jeu : maison ouverte au public où l'on joue de l'argent.

12° Petites-Maisons : nom donné autrefois à un hôpital de Paris où l'on enfermait les aliénés.

13° Maison de ville : maison où l'on loge quand on est en ville.

14° Petite maison : nom donné autrefois à maison ordinairement située dans un quartier peu fréquenté et destinée à des rendez-vous avec des maitresses.

15° Tout ce qui a rapport aux affaires domestiques, de ménage.

16° Ceux qui, vivant ensemble dans une maison, composent une même famille.

17° Terme collectif désignant les gens attachés au service d'une maison.

18° Terme collectif désignant toutes les personnes employées au service des grands personnages, des princes et princesses.

19° Maison militaire du roi, de l'empereur, ou mai-

son du roi, de l'empereur ou, simplement, la maison : les troupes destinées à la garde de la personne du souverain.

20° *Fig. Race, famille, en parlant des familles nobles, des grandes familles.*

21° *Compagnie, communauté d'ecclésiastiques, de religieux.*

22° *Maison de tonnerre : petit appareil pour démontrer l'utilité des pièces qui conduisent l'électricité dans le sol.*

23° *Terme d'astrologie. Maisons du ciel, maisons du soleil, douze divisions que les astrologues faisaient dans le ciel, auxquelles ils attribuaient diverses propriétés, et qui correspondaient aux douze divisions du zodiaque.* » 31

Relevons d'abord celles de ces définitions qui ont un équivalent direct (ou quasi direct) dans les acceptions que l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English* donne de « house ».

« 1 ° *Bâtiment servant de logis* » correspond assez bien à la première acception (« *a building for people to live in, usually for one family* ») avec cette différence qui est intéressante pour notre recherche que Littré se contente de parler de « *logis* » sans préciser comment les habitants se structurent socialement. Le « *logis* » en question n'est ni forcément familial ni forcément individuel. Seule deux idées sont associées : l'habitation et la construction (puisqu'il s'agit d'un bâtiment) sans plus de précision, ni sur la forme du bâtiment ni sur l'organisation sociale de l'habitation. Le caractère très général de cette définition est donc une notable ouverture de sens. Il faut pourtant signaler qu'elle ne permet pas de penser la notion qui nous occupe au-delà de la sphère du logement.

Une grande partie des significations que propose Littré détaillent et entrecroisent à la fois les cinquièmes et sixièmes acceptions de l'*Oxford advanced learner's dictio-*

nary of current English, « a building used for a particular purpose » et « a company involved in a particular kind of business » : « maison d'éducation », « maison de commerce marchandises », « maison de ville » (dans les deux sens d'« hôtel où s'assemblent les officiers municipaux » et de maison où l'on loge quand on est en ville), « maison d'arrêt », « maison de charité », « maison de santé » et « maison de jeu ».

D'autres expriment aussi des emplois spécifiques sans être pour autant des bâtiments : « *Maison militaire du roi, de l'empereur, ou maison du roi, de l'empereur ou, simplement, la maison* » les troupes destinées à la garde de la personne du souverain. « *Compagnie, communauté d'ecclésiastiques, de religieux* » et « *maison de tonnerre* » petit appareil pour démontrer l'utilité des pièces qui conduisent l'électricité dans le sol. Elles n'entrent donc pas tout à fait dans les catégories de l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English*.

La vingtième signification, en revanche, est l'exact équivalent de la douzième acception (« *an old and famous family* ») : « *Race, famille, en parlant des familles nobles, des grandes familles.* »

La quinzième exprime de façon générale les connotations domestiques :

« *Tout ce qui a rapport aux affaires domestiques, de ménage.* »

Il faut remarquer que les trois acceptions qui suivent (16, 17 et 18) détaillent différents aspects de la domesticité : « *16° Ceux qui, vivant ensemble dans une maison, composent une même famille.* » définit le ménage au sens de « *household* », alors que « *17° Terme collectif désignant les gens attachés au service d'une maison* » évoque plutôt la domesticité. Ainsi commence-t-on à entrevoir que l'adjectif « domestique » renvoie à des réalités sociales dif-

férentes et, même potentiellement antagonistes, puisque « *les gens attachés au service d'une maison* » ne font pas partie du ménage. Si tous vivent « *ensemble dans une maison* », tous ne « *composent (pas) une même famille* ». L'acception suivante, aujourd'hui tombée en désuétude souligne bien les rapports de domination qui peuvent être à l'œuvre dans une maison : « 18° *Terme collectif désignant toutes les personnes employées au service des grands personnages, des princes et princesses.* »

Que le mot « *maison* » puisse aussi bien désigner les serviteurs que leurs maîtres rappelle que les murs des demeures sont là aussi pour masquer la lutte des classes à l'œuvre dans l'habitation humaine.

Littre apporte même une précision presque cruelle encore dans une sous-entrée de cette dix-septième acception : « *Les gens de la maison : les domestiques attachés au service d'une maison en particulier par opposition à gens de maison en général, les personnes dont l'état est de servir comme domestiques.* » Au sein de la classe des serviteurs, il y a ceux qui appartiennent (comme les meubles et les bibelots) en propre à une maison déterminée (il faut prendre le terme « *attaché* » aussi au sens littéral) et ceux, auxquels le « *la* » de « *maison* » est refusé et dont le service est un « *état* ». Il est donc possible, par un simple article, de différencier subtilement différents types d'asservissement sans, d'ailleurs, qu'il soit bien évident de déterminer lequel est le plus enviable – ou, plutôt, le moins dommageable.

Que l'on associe, en plus, ces quelques significations à d'autres qui figurent dans cette définition (*Maison royale, maison d'arrêt, de charité* ou *petite maison*, par exemple) et on prendra mieux la mesure de toutes les implications politiques et sociales que dissimule un terme qui se donne d'abord simplement comme désignant un *Bâtiment servant de logis*.

Il ne me paraît pas nécessaire de passer en revue celles des définitions qui restent. Elles sont trop spécifiques pour nous informer plus sur les implications sociopolitiques que la lecture de Littré nous a aidé à mettre à jour. Nous en apprendrons plus, me semble-t-il en étudiant la façon dont Robert (dont les entrées sont plus explicitement hiérarchisées que celles de Littré) organise les définitions qu'il propose du mot qui nous occupe ici.

L'entrée « *maison* » de l'édition 2014 du Petit Robert est divisée en quatre catégories principales :

« I LOGEMENT

II BÂTIMENT, ÉDIFICE DESTINÉ À UN USAGE SPÉCIAL

III ENSEMBLE DE PERSONNES

IV QUALIFIANT UN NOM »³²

La dernière catégorie, qualificative, ne nous concerne que très accessoirement. Elle regroupe trois expressions qui sont pour nous peut-être un peu anecdotiques :

« 1. *Qui a été fait à la maison, sur place (opposé de de série, industriel)*. Pâté, tarte maison. (cf. Du chef)

2. *IRON. FAM. Particulièrement réussi, soigné*. Une engueulade maison « quelque chose de maison, je te jure » R. Gary.

3. *Particulier à (un groupe, une société)*. « Elle a vite attrapé le genre maison » *Beauvoir*. Esprit maison. »

Il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur ces expressions si ce n'est pour relever la notion de particularité : la maison *informe* (au premier sens du mot qui est « *donner une forme, une structure, une signification* »³³) ceux qui s'y trouvent au point de leur donner un « *genre* » particulier. Ici s'esquisse la possibilité d'une acception communautaire : le « *genre maison* » ne peut exister que si la maison accueille plusieurs habitants, puisqu'il ne saurait guère y avoir de genre comportant un seul individu. Mais il faut

pointer ce que cet aspect communautaire peut avoir de sec-taire. Le genre maison est une marque de reconnaissance qui permet aussi à un groupe de se différencier, voire d'ex-clure ceux qui seraient étrangers à l'« *esprit maison* ».

Le commun que l'on décèle, donc, dans l'expression « *maison* » lorsqu'elle qualifie un nom est ambigu. Je me contente de cette notation et laisse là cette quatrième caté-gorie pour en venir aux trois autres que je propose de trai-ter ensemble avant de les détailler chacune, parce que leur comparaison nous donnera les grands axes signifiants du terme qui nous occupe.

La maison peut en effet être envisagée soit (catégo-rie I) dans sa fonction d'habitat, soit (catégorie II) dans sa dimension matérielle de construction, soit, enfin (catégorie III), pour désigner ceux qu'elle abrite. Les acceptions que nous avons lues jusqu'ici chez Littré, mais aussi dans les définitions anglaises de « *house* », peuvent en effet toutes trouver une place dans ce classement tripartite.

Mais si l'on veut penser la maison dans toute sa ri-chesse, il ne faut pas dissocier les trois axes, mais, au contraire, s'efforcer de les maintenir dans le même fais-ceau et j'avancerai l'hypothèse qu'il en est de même lors-qu'il s'agit non seulement de penser la maison, mais de la bâtir. Construire une maison, ce serait donc construire tout à la fois un acte (l'habitation), un lieu (le bâtiment) et une communauté (les habitants).

Je me dois cependant de bien préciser que le dessin de ces trois axes que je trace ici prend la structure de l'entrée « *maison* » du petit Robert 2014 pour source d'inspiration, mais qu'elle ne lui est pas entièrement fidèle. L'intitulé com-plet de la deuxième catégorie est en effet, nous l'avons vu, « *bâtiment, édifice destiné à un usage spécial* ». Si le mot « *bâtiment* » y figure bien, c'est plutôt l'« *usage spécial* » qui caractérise les quatre significations qu'elle regroupe :

- « 1. *Établissement de détention.*
- 2. *Établissement public ou privé à un ou plusieurs bâtiments où l'on reçoit des usagers, qu'on les loge ou non. > centre. > foyer.*
- 3. *Lieu de plaisir.*
- 4. *Entreprise commerciale, industrielle. >Établissement, firme. –FIN. Établissement financier –FAM. La Grande Maison : la police. L'établissement où l'on travaille (maison de commerce, administration, etc.). »*

Détailler cette entrée montre bien qu'elle correspond en fait aux acceptions 5 et 6 de l'*Oxford advanced learner's dictionary of current English*, « *a building used for a particular purpose* » et « *a company involved in a particular kind of business* », auxquelles nous avons rattaché plusieurs sens découverts chez Littré.

En réalité, chez Robert, la notion de bâtiment apparaît, avec celle d'habitation, dans la première acception. Cela ne change rien au fait que les trois axes traversent le sens du mot maison, ni que leur association soit pour nous féconde ; simplement, il faut noter que cette tripartition ne correspond pas terme à terme aux trois premières catégories de l'entrée du dictionnaire que nous sommes en train de lire.

Cette remarque nous invite à laisser la deuxième catégorie de sens et à nous concentrer sur la première que je commence par livrer de façon brute, parce que les multiples renvois vers d'autres termes qu'elle comporte sont aussi instructifs que ses définitions proprement dites. La voici donc :

« I LOGEMENT

- 1. *Bâtiment d'habitation (> habitation), SPECIALT. Bâtiment construit pour loger une seule famille (opposé à immeuble, appartement). >bâtiment, bâtisse, construction, hôtel, immeuble, pavillon, villa ; abri, loge-*

ment, logis, pénates, résidence. *LA MAISON-BLANCHE* : résidence du président des États-Unis d'Amérique, à Washington, et, par ext. Le gouvernement américain.

2. Habitation, logement [qu'il s'agisse ou non d'un bâtiment entier], >demeure, domicile, foyer, home, logis. - L'intérieur d'un logement, son aménagement ; >intérieur. - Vie à la maison >ménage. >domestique. »

3. Lieu où travaille un domestique, >place.

4. *RELIG.* La maison du Seigneur, de Dieu : le temple de Jérusalem.

5. *ASTROL.* Les douze maisons du ciel : les douze fuseaux par lesquels les astrologues divisent le ciel, pour analyser son état au moment de la naissance de qqn. »

Je propose que nous ne nous arrêtons pas sur les deux dernières acceptions qui sont très spécifiques et dont nous n'avons pas trouvé d'équivalent direct en anglais. La sixième entrée du *Dictionnaire Hachette-Oxford Compact* est certes « *Relig. maison* », mais sans plus de précisions.

Notons que le renvoi fait dans la troisième acception au terme « *place* » auquel nous avons déjà été confrontés dans le précédent codex se fait cette fois dans un cadre économique : il s'agit d'un sens spécifique de « *place* » comme place de travail. On peut s'y arrêter rapidement afin d'évaluer, une fois encore, les rapports de domination inscrits dans le mot qui nous occupe. La classification que fait le *Portail lexical* du centre National de Ressource Textuelles et Lexicale des différentes acceptions du mot « *place* » peut nous éclairer.

La structure supérieure est une division en deux parties notées en chiffres romains. Alors que la seconde est annoncée comme regroupant tous les sens de « *place* » qui renvoient à un « *espace circonscrit destiné à certains usages particuliers* » 34, la première (à l'intérieur de laquelle nous allons trouver l'acception qui nous importe ici)

n'est accompagnée d'aucune indication. Cette première partie est subdivisée en trois catégories de sens différenciées par des lettres majuscules :

« A. – (*Portion d'espace déterminée*) »,

« B. – (*Situation de qqc. ou de qqn dans un ensemble*) »

Et, enfin :

« C » qui lui non plus n'est accompagné d'aucune indication mais dont les quatre entrées qu'il regroupe ont toutes en commun d'entretenir quelque rapport avec l'idée de hiérarchie :

« 1. *Position de quelqu'un/quelque chose dans un rang, dans une hiérarchie.* » (auquel sont associées les expressions : « Rester à sa place (*au fig.*) », « Mettre qqn à sa véritable place (*au fig.*) », « Tenir sa place (*au fig.*) », « Remettre qqn à sa place (*fam.*) » et « Avoir sa place au soleil ».),

« 2. *Rang obtenu par un étudiant, un élève, dans un classement à une composition, à une épreuve, à un concours ou par un concurrent dans une compétition sportive.* »,

« 3. *Emploi rétribué (souvent modeste, notamment en parlant du personnel de maison).* »

Et, pour finir :

« 4. *Vieilli. Situation sociale importante.* »

L'acception qui nous importe est évidemment la troisième, à laquelle le portail lexical associe les synonymes « *poste* », « *situation* » et « *travail* » dont il faut noter que les deux premiers, comme « *place* », mais aussi comme « *maison* » ont des acceptions d'abord locales. Comprise ainsi, donc, la maison est un lieu de travail. Plus précisément, *un lieu de division du travail* puisque, comme nous l'apprennent les différents sens du mot « *place* » qui sont classés par le Portail lexical dans la même catégorie que celui dont le petit Robert fait un synonyme de « *maison* », cette localité est marquée du sceau du *rang*. La place est un

lieu dont la valeur est relative à d'autres lieux qui lui sont jugés supérieurs ou inférieurs. Dans le cas de la place comme maison, c'est-à-dire de la place de travail du domestique, ce rang, comme on le voit, n'est guère élevé ; il est « *souvent modeste* ».

Ce qu'il est important de rappeler, c'est que cette acception de « *maison* » comme synonyme de place de travail d'un domestique apparaît dans la première catégorie de sens, celle qui a trait au logement et à l'habitation et non dans la troisième, qui porte sur un « *ensemble de personnes* ». Cela veut dire que l'habitation elle-même, en tant qu'acte, mais aussi en tant que localité (nous parlons bien ici de « *place* ») est marquée par la division du travail. Celle-ci s'inscrit donc déjà dans le fait même d'habiter comme dans les murs de l'habitation. Nous verrons à quel point à la fin de notre parcours.

Avant d'en venir aux deux premiers sens de la maison comme habitation et aux portes qu'ils ouvrent sur d'autres termes, je voudrais détailler rapidement la troisième catégorie de sens afin de poursuivre l'examen des empreintes de la question sociale dans les différentes significations du mot « *maison* ». C'est en effet (et c'est peu surprenant) dans la catégorie portant sur l'« *ensemble de personnes* » que les divisions sociales sont les plus explicites. Elles le sont au point, je pense, de nous dispenser de commenter trop longuement les trois entrées que regroupe le chiffre III et qui sont :

« 1 *Les personnes qui vivent ensemble, habitent la même maison* », définition à laquelle Robert associe les mots « *maisonnée* » et « *famille* »

« 2 *Une gens attachés au service d'une maison.* » qui renvoie à « *domesticité*. » et contient comme sous-catégorie : « *Ensemble des personnes employées au service des grands personnages* »

Et :

« 3 *Descendance, lignée des familles nobles.* »

Les marqueurs sociaux sont suffisamment visibles pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire plus que les citer. Je me contenterai de renvoyer à ce que j'ai dit à propos des sens 15 à 18 proposés par Littré et m'en retourne aux deux premières acceptions de la maison comme logement dont nous avons reporté l'examen. Je les rappelle pour que le lecteur les ait à nouveau sous les yeux :

« 1. *Bâtiment d'habitation (> habitation), SPECIALT. Bâtiment construit pour loger une seule famille (opposé a immeuble, appartement). >bâtiment, bâtisse, construction, hôtel, immeuble, pavillon, villa ; abri, logement, logis, pénates, résidence. LA MAISON-BLANCHE : résidence du président des États-Unis d'Amérique, à Washington, et, par ext. Le gouvernement américain.* »

Et :

2. *Habitation, logement [qu'il s'agisse ou non d'un bâtiment entier], >demeure, domicile, foyer, home, logis. - L'intérieur d'un logement, son aménagement ; >intérieur. - Vie à la maison >ménage. >domestique.* »

Ce que l'on peut d'abord constater, c'est que le premier des deux sens insiste sur le caractère constructif et le second, en ignorant le mot « *bâtiment* », sur l'habitation elle-même. Il faut noter aussi, pour chacune de ces entrées, deux précisions d'importance.

Premièrement, l'acception mono familiale du mot n'est qu'un emploi spécifique. Ainsi, associer la maison à un « *bâtiment construit pour loger une seule famille (opposé a immeuble, appartement)* » n'est qu'une spécialisation du terme, ce que montre bien le fait que dans la liste des mots auquel Robert renvoie « *immeuble* », et « *villa* » puissent coexister. Ils n'entrent donc en opposition que dans l'accep-

tion spécifique dont nous parlons ici. C'est ce que précise la parenthèse : en tant que « *bâtiment construit pour loger une seule famille* », la maison s'oppose autant à l'immeuble qui en loge plusieurs qu'à l'appartement qui n'est pas un bâtiment, mais un pur intérieur. Cette seconde opposition entre en contradiction avec la première des deux spécifications du sens numéro 2, selon laquelle le mot « *maison* » signifie « *l'intérieur d'un logement, son aménagement* ». Ainsi, suivant que l'on considère la maison comme bâtiment (c'est à dire comme lieu construit) ou comme habitation (au sens d'acte d'habiter) on devra soit l'opposer à l'intérieur pur soit, au contraire l'y réduire. Tout ce que l'on peut noter pour l'instant à ce sujet, c'est l'indice d'une tension (mais peut-être pas d'une contradiction) entre bâtir une maison et l'habiter. J'y reviendrai.

L'autre précision qu'apporte Robert et qui concerne la deuxième définition réside dans la parenthèse. Elle souligne la tension dont je viens de parler : « *(qu'il s'agisse ou non d'un bâtiment entier)* ». Pensée comme habitation, la maison n'a pas forcément besoin d'être une construction autonome, comme le résume Jean-Paul Flamand dans son *Abécédaire de la maison*, si, « *Dans son sens premier, une maison est d'abord un bâtiment à usage d'habitation.* » Il n'en demeure pas moins que : « *La maison est le lieu physique de la vie familiale quotidienne autant que sa représentation affective, symbolique : c'est sans doute le mot le plus anciennement ancré en chacun de nous, et le plus riche d'affectivité pour dire notre logement, il évoque dans le même mouvement son contenant et son contenu.* » 35 Cette coexistence sémantique entre le contenant et le contenu, entre le bâtiment et son habitation constitue probablement la principale richesse du mot. Mais c'est une richesse qui repose sur une tension et implique de penser ensemble des réalités qui ne satisfont pas forcément le

principe de non-contradiction. Ainsi, par exemple, il faudra admettre que lorsque l'on construit une maison, on l'habite déjà et, de même, que l'habiter c'est continuer de la construire. Il faudra reconnaître qu'elle est à la fois un lieu créateur de commun et l'un des sièges de la division du travail. Il faudra en outre garder à l'esprit qu'une maison est toujours à la fois un lieu physique et un certain nombre d'actes dont ce lieu est soit le cadre, soit le résultat, soit, même, les deux à la fois. Nous devons comprendre enfin que cette double caractérisation comme lieu et comme ensemble d'actes se manifeste dans plusieurs aspects de la maison : l'habitation, par exemple, est un lieu et une série d'actions, tout comme la construction. Ce que nous avons dit de l'acception socioéconomique du mot « *maison* » comme étant tout à la fois la *place* qu'occupe un domestique et « *l'ensemble des domestiques d'une maison* » relève aussi de ce double caractère et rappelle, de plus, que les différentes séries d'actions que recouvre le terme « *maison* » sont bien sûr indissociables d'une série d'acteurs, c'est à dire d'individus vivants agissant et interagissant.

5. Domestique—Nous arrêter un temps sur ce mot « domestique » qui revient sans cesse nous tarauder exemplifiera la complexité des tensions qui travaillent notre objet.

Robert divise son entrée en deux catégories de sens qui proposent chacune trois définitions :

« *I adi. 1. Qui concerne la vie à la maison, en famille.*

2. (Animaux) qui vit auprès de l'homme pour l'aider, le nourrir, le distraire, et dont l'espèce, depuis longtemps apprivoisée, se reproduit dans les conditions fixées par l'homme.

3. ANGLIC. ÉCON. COMM. Qui concerne un pays, à l'intérieur de ses frontières.



3

INTRODUCTION
DANIEL ZAMARBIDE

11

INVESTIGATION
LEXICALE
SEBASTIEN GROSSET

79

DEFINITIONS
ELENA CHIAVI

91

POSTFACE
DIETER DIETZ

II 1. n. m. HIST. Personne noble ou roturière attachée à la maison du Roi, d'un prince.

2. (Sens large) Personne employée pour le service, l'entretien d'une maison ou le service matériel intérieur d'un établissement ; SPÉCIALT. Personne chargée de la tenue du ménage, du service, de la cuisine, chez un particulier qui l'emploie,

3. Ensemble des domestiques d'une maison. « Son domestique était composé d'une femme de chambre (...), d'un valet de son pays » wRousseau > domesticité. »

On voit qu'en tant que nom commun, le terme « domestique » désigne exclusivement des individus ou groupe d'individus attachés au service d'un ou plusieurs autre(s) individu(s) alors que l'adjectif exprime des significations plus variées. A la deuxième définition du nom (« *Personne employée pour le service, l'entretien d'une maison ou le service matériel intérieur d'un établissement ; SPÉCIALT. Personne chargée de la tenue du ménage, du service, de la cuisine, chez un particulier qui l'emploie* ») Robert associe une longue liste de termes qui décline toute la palette des différents degrés de sujétion : « *bonne, boy, camériste, chambrière, cocher, cuisinier, employé (de maison), femme (de chambre, de ménage), gardien, gouvernante, homme (de peine), intendant, jardinier, laquais, lingère, maître (d'hôtel), majordome, nourrice, nurse, plongeur, servante, serviteur, soubrette, suivante, valet (de chambre, de ferme, de pied)* ».

En tant qu'adjectif, « domestique » a trait, comme on l'a déjà vu, à la famille habitante plutôt qu'aux serviteurs, excepté dans l'expression que je n'ai pas encore mentionnée : « *personnel domestique* ». Cette première signification est associée par Robert aux mots « *foyer* » et « *ménage* ».

Lorsqu'il concerne des animaux, l'adjectif réunit les acceptions ancillaires et familiales, puisque l'animal domes-

tique qui « *vit auprès de l'homme pour l'aider* » est à différencier de celui qui est là pour « *le distraire* » qui lui-même a une fonction bien différente de celui qui est destiné à « *le nourrir* ». Robert propose « *familier* » comme synonyme de domestique à rapporter aux animaux, ce qui ne convient peut-être pas tout à fait aux animaux destinés à l'abattage ou aux durs travaux de trait. L'antonyme, en revanche, leur convient à tous, puisqu'il s'agit de « *sauvage* ». Ce qui réunit, en effet, des animaux aux statuts si différents que le chat et le porc, c'est l'assujettissement de leur reproduction aux « *conditions fixées par l'homme* », ce qui constitue le plus haut degré d'aliénation. L'homme domestique, en effet, *produit* pour son maître ; c'est sa force de travail qu'il perd. L'animal domestique, lui, se *reproduit* pour son maître ; il a perdu jusqu'à la production de lui-même.

Cette acception du mot « *domestique* » comme contraire de sauvage entretient un lien que je serais tenté de caractériser d'*architectural* avec la dernière signification de l'adjectif, empruntée à l'anglais : « *qui concerne un pays, à l'intérieur de ses frontières* », signification qui rappelle l'un des sens de « *home* » et à laquelle Robert propose « *intérieur* » en guise de synonyme. Je soutiens ici que le mot « *domestique* » doit sa double signification d'intérieur et d'anti-sauvage à un geste architectural : l'institution d'une séparation du dedans et du dehors par la construction de l'habitat humain. Ce ne sont bien entendu pas les êtres humains qui ont inventé l'intériorité spatiale, puisqu'avant eux existaient déjà des espaces clos tels que les grottes, les trous, les anfractuosités, mais ce sont eux, par l'acte de construction, qui ont associé la séparation du dedans et du dehors à la distinction du sauvage et du domestique. Notre espèce a institué des enclos à l'intérieur desquels elle a fixé ses propres règles que la civilisation occidentale appelle aussi *culture*. Le monde domestique,

c'est cet intérieur de l'enclos régit par des lois qui ne sont que la reproduction *dans* l'enclos des principes qui ont présidé à sa construction : la division et l'appropriation. L'*intérieur* est une portion d'espace que l'homme s'approprie en le séparant de ce qui devient alors son extérieur. L'animal qui entre dans cet enclos y est domestiqué au sens que son être individuel, mais aussi la reproduction de son espèce appartient à l'homme. À l'intérieur de l'enclos, le travail humain est divisé en tâches domestiques distinctes attribuées à des individus distincts. Les rapports entre les individus et, spécifiquement, entre les sexes sont eux aussi marqués par la division et l'appropriation : du mot « *domus* » qui signifie « *maison* » et dont provient « *domesticus* » dérive aussi le terme « *dominus* », qui signifie « *maître* », « *seigneur* », mais d'abord : « *maître de maison, possesseur, propriétaire* ». 36 La *domination* est donc inscrite dans le nom même du chef de *famille*, maître et possesseur de la maison comme de ceux qui y vivent. C'est pour cette raison que Marx écrira que la première forme de propriété *se trouve dans la famille, où la femme et les enfants sont les esclaves de l'homme* 37.

Dans *La maison ou le monde renversé*, Bourdieu montrera comment, dans les maisons kabyles, « *l'opposition qui s'établit entre le monde extérieur et la maison ne prend son sens complet que si l'on aperçoit que l'un des termes de cette relation, c'est-à-dire- la maison, est lui-même divisé selon les mêmes principes qui l'opposent à l'autre terme.* » 38 Ces principes sont des principes de discrimination de genre qui associent l'homme à l'extérieur et la femme à l'intérieur et qui, donc, divisent aussi selon un principe binaire l'intérieur de la maison jusque dans ces moindres recoins, « *puisque le deuxième terme de ces oppositions se divise chaque fois en lui-même et son opposé.* » 39

La séparation de l'homme et de la femme en deux genres distincts déterminés par de prétendues caractéristiques physiques identifiables sans ambiguïté est elle-même une expression d'un double processus de division et d'appropriation qui distingue des catégories pour établir entre elles des rapports de domination.

Proche cousin de « *domination* », le mot « *domestique* » se révèle par certains côtés très éloigné de la famille du mot « *ménage* » auquel il est souvent associé. Comparer le sens des verbes « *ménager* » et « *domestiquer* » suffira à montrer leur écart. Parmi les nombreuses significations de « *ménager* », on trouve notamment :

« *Employer ou traiter (un être vivant) avec le souci d'épargner ses forces ou sa vie.* », « *traiter quelqu'un avec prudence, égard, avec le souci de ne pas lui déplaire.* » et « *traiter avec modération, avec indulgence, sans accabler de sa supériorité.* » 40

« *Domestiquer* », en revanche, c'est :

« 1 *Rendre domestique (une espèce animale sauvage).*

2 *Amener à une soumission totale, mettre dans la dépendance.*

3 *Maîtriser (qqch.) pour utiliser.* »

Le plus criant sera peut-être, par contraste, les trois antonymes que propose Robert :

« *Affranchir, émanciper, libérer.* »

Il y a donc une nuance importante à parler de tâche *domestique* ou de tâche *ménagère*. S'il se peut, dans certains cas du moins que leurs objets soient identiques, la perspective dans laquelle elles sont accomplies et, plus encore, le cadre culturel qui a présidé à leur institution changent radicalement. L'activité domestique consiste à soumettre totalement ce qui entre dans l'enclos de l'habitation humaine ; l'activité ménagère à épargner l'environnement au sein duquel on évolue.

Le domestique porte aujourd'hui sur le « domicile » qui, comme lui, descend du « *domus* ». Le domicile, c'est d'abord l'habitation comprise en terme juridique :

« Dérivé du latin domus, maison, [le] domicile est le lieu habituel où l'on demeure, synonyme donc de logement, habitation, maison, résidence, entre autres équivalents. Il s'y ajoute toutefois une inflexion d'ordre juridique, à savoir que le domicile est le lieu d'habitation connu et reconnu officiellement d'une personne, d'une institution » 41 écrit à son propos Jean-Paul Flamand. Dans l'article qu'il consacre à ce terme, le sociologue nous apprend qu'en France, la mise en place du domicile en tant qu'instrument de contrôle légal de l'habitation s'est faite par le haut et d'abord contre la volonté des habitants : *« Il faudra toute la puissance normative de Napoléon I^{er} pour obtenir que les habitants des villes, et les Parisiens au premier chef acceptent cette mise en ordre de l'espace urbain, qu'ils refusaient jusqu'alors parce que considérée comme trop policière. »* 42 Il nous apprend aussi comment le pouvoir impérial s'est servi du domicile pour réaffirmer le pouvoir domestique du « *dominus* », en l'ancrant juridiquement : *« La notion de domicile s'enrichit d'une dimension nouvelle et familiale avec les significations multiples prises par celle de « domicile conjugal ». Pendant des siècles, le domicile conjugal fut d'abord celui de l'époux, où le couple devait obligatoirement élire son établissement principal. Ainsi en décida le Code Napoléon, qui en tenait fortement pour la famille et le droit supérieur des hommes sur les femmes. Depuis lors, les choses ont quand même un peu évolué, et il est maintenant admis que pour des raisons graves, de santé, de travail du mari à l'étranger, etc., la femme puisse ne pas partager le domicile de son époux, y compris avec les enfants. »* 43

Le domicile est donc la version à la fois moderne et

administrative du domus dont il inscrit *en droit* les processus de domination qu'il abrite. La domination de l'homme sur sa femme et ses enfants y est juridiquement exprimée et, de plus, l'acte initial de séparation du dedans et du dehors est rejoué sur le plan légal en différenciant les statuts de ceux qui vivent dans l'enceinte du domicile et de ceux qui en sont exclus. Le domicile assure à ceux qui l'occupent bien plus que la simple mise à l'abri qu'offrent les habitations primitives, puisqu'il leur garantit un statut. Mais, « a contrario, être sans domicile fixe, c'est non seulement ne pas disposer d'un logement, d'un « établissement » permanent et connu, mais, plus encore, ne pas avoir d'existence légale, puisque l'on n'a pas de résidence réglementairement définie. C'est, si l'on peut dire, un état de non-être civil et social. » 44

Les termes « domicile » et « domestique » appartiennent tous deux à une famille linguistique qui vient de « domus ». On voit qu'ils en conservent l'un et l'autre certains traits de domination qui caractérisent cette famille. « Domination », d'ailleurs est l'un de leurs proches cousins.

6. Ménage—Le « ménage », en revanche, se rapporte à la maison :

« *MÉNAGE* n. m., d'abord maisnage (v. 1165) ; maisnage (1210) et ménage (XIII^e), est dérivé de l'ancien verbe manoir « demeurer » (cf. manoir n. m.) Les formes initiales sont dues à l'influence de l'ancien français maisnée (1050, maisnede), mesnie « famille », lui-même issu du latin populaire mansionata, dérivé du latin classique mansio (cf. maison) » 45 nous dit le *Dictionnaire historique de la langue française*.

Le « ménage » est donc bien de la même famille que la « maison », mais le fait qu'ils aient aussi pour parent le « manoir » semblerait indiquer qu'ils ne sont pas non plus à

l'abri de distinctions de classe. Le mot « *manoir* » ne désigne portant pas une habitation aussi marquée par la puissance féodale qu'il n'y paraît. Il faut savoir en effet que le mot a longtemps eu un sens plus générique que celui qui est le sien aujourd'hui :

« *Le sens général de « demeure, habitation », usuel en ancien français est sorti de l'usage courant, se confinant dès le XVII^e à des emplois poétiques ou burlesques.* » 46

De plus, ce qui fait la distinction du manoir, ce n'est pas tant d'être plus noble que la maison que d'être plus modeste que le château :

« *Entre différents sens spéciaux disparus dès le moyen français, manoir a gardé celui de résidence fortifiée (v. 1175), s'opposant du reste à château pour désigner la demeure modérément fortifiée d'un seigneur qui n'avait pas le droit de construire un véritable château avec tours et donjon.* » 47

On aura noté aussi, pour en revenir au ménage, qu'il n'est pas exempt de connotations familiales. Son emploi actuel le confirme et son cousinage avec le mot « *maison* » explique alors pourquoi l'habitat que celui-ci décrit est si souvent associé au cadre familial.

Mais pour comprendre le sens profond qui unit maison et ménage, il faut remonter, dit Alain Rey, jusqu'au Latin « *mansio* ».

Gaffiot propose deux significations pour « *mansio* » et ajoute quatre sens spécifiques à la seconde

« *mansio, onis t (maneo ; fr. maison) .*

1 action de rester, de demeurer, séjour.

2 lieu de séjour, habitation, demeure / auberge, gîte d'étape / séjour / étape / quartiers (pour l'armée) » 48

« *Mansio* » désigne donc une action qui a produit un lieu. En français, le mot « *demeure* » qui est l'une de ses traductions a un sens très proche : c'est à force de séjourner

quelque part, d'y rester, que j'en fais ma demeure. Les sens spécifiques (« *auberge, gîte d'étape / séjour / étape / quartiers (pour l'armée)* ») montrent bien le caractère provisoire que la *mansio* peut avoir. L'idée dominante est celle de la *fréquentation*, ce qui nous en dit beaucoup sur la maison et le ménage : ni l'un ni l'autre ne sont institués une fois pour toute ; ce n'est qu'en fonction de l'assiduité de son habitation que la maison reste une maison. Le verbe « *maneo* » dont provient « *mansio* » est éclairant à ce propos parce que ses différentes significations déclinent comme une gamme de fréquentation :

« 1 *rester*

2 *séjourner, s'arrêter*

3 *persister / être permanent / demeurer éternellement, exister / rester acquis*

4 *rester pour qqn, être réservé à qqn*

5 *habiter* » 49

On va du simple séjour à la demeure éternelle.

Revenant à notre langue, on pourrait donc dire de la maison qu'elle est le lieu qui s'habite sous la forme d'un ménagement et du ménage qu'il est une façon d'habiter marquée par l'égard et la fréquentation régulière. Le ménage se fait et se refait jour après jour. C'est le contraire de la conquête des territoires, de l'institution des normes et de l'érection des parois.

« *Ménagement* », c'est aussi le mot que choisit tout naturellement André Préau pour traduire l'allemand « *schonen* » dont Heidegger fait « *le trait fondamental de l'habitation* » dans un texte bien connu des architectes : « *Bâtir habiter penser* » :

« Der Grundzug des Wohnens ist dieses Schonen. *Er durchzieht das Wohnen in seiner ganzen Weite. Sie zeigt sich uns, sobald wir daran denken, daß im Wohnen das Menschsein beruht, und zwar im Sinne des Aufenthalts der*

Sterblichen auf der Erde. » : « Le trait fondamental de l'habitation est ce ménagement. *Il pénètre l'habitation dans toute son étendue. Cette étendue nous apparaît, dès lors que nous pensons à ceci que la condition humaine réside dans l'habitation, au sens du séjour sur terre des mortels.* » 50

L'usage du terme « ménagement » dans un contexte aussi large que l'habitation comme « *condition humaine* », devrait nous permettre de faire sortir la problématique du « ménage » et de la « maison » hors des murs. Il en va, dit Heidegger du « *séjour sur terre des mortels.* » Le *séjour* (*Aufenthalt*), nous venons de le voir, est l'une des traductions de « *mansio* ». Aussi, lorsque nous cherchons à comprendre l'habitation d'une maison sous la forme d'un ménage, nous embrassons en réalité bien plus que le monde domestique. Dès lors que l'on envisage les individus humains comme des « *mortels* » (*Sterblichen*), il devient évident que leur condition est celle du « *séjour* ». La maison décrit donc la forme passagère sous laquelle nous sommes au monde.

On a vu qu'outre « *rester* », sa première signification, « *manere* » (d'où provient « *mansio* ») veut dire aussi « *habiter* ». La relation entre « *rester* » et « *habiter* » est réciproque : « *habiter* », en effet, vient d'« *habitarer* », fréquentatif de « *haberer* » (« *avoir* ») et qui signifie « *avoir souvent* », « *habiter* », « *occuper* », « *s'attarder* » et « *séjourner* ». 51

C'est en ce sens, donc, que Heidegger peut dire de l'habitation qu'elle est notre condition : elle aussi est une question de passage. Puisqu'« *habitare* » est le fréquentatif d'« *haberer* », il veut bien dire que nous ne possédons pas les lieux que nous habitons, mais que nous y séjournons. C'est aussi parce que notre existence est un *séjour* sur terre et que l'habitation a elle aussi cette forme de séjour que « *Bâtir habiter penser* » peut défendre la thèse en apparence paradoxale selon laquelle on habite avant de bâtir

plutôt que l'inverse. C'est en ce sens également qu'Heidegger affirme la préséance et même l'antériorité de l'habitation par rapport à la construction. On pourrait a priori penser qu'il faut d'abord construire un bâtiment pour pouvoir ensuite l'habiter alors qu'en réalité, « *nous n'habitons pas parce que nous avons « bâti », mais nous bâtissons et avons bâti pour autant que nous habitons, c'est-à-dire que nous sommes les habitants et sommes comme tels.* » 52 Il en va de notre rôle sur terre : nous *sommes* les habitants et c'est donc à nous qu'il revient d'habiter la terre sous la forme d'un ménagement.

Notre condition d'humains, c'est d'habiter le monde, c'est-à-dire de le ménager et non de nous en servir. L'habitation du monde, donc, est tout le contraire de la domestication technique d'une nature sauvage dont notre raison nous rendrait, selon la célèbre formule de Descartes, « *comme maîtres et possesseurs* » 53.

On peut donc s'inspirer de *Bâtir Habiter Penser* pour infléchir la pensée de l'habitation dans une direction presque écologique qui en ferait un être au monde (ou éventuellement une attitude) proche de ce que Carole Gilligan nomme « *care* » 54 que le français traduit imparfaitement par « *soin* » ou « *sollicitude* » et que l'on pourrait peut-être aussi rendre par « *ménagement* ».

Il y a certes là matière à fonder une éthique, mais au prix d'un certain oubli du politique. En écrivant, en effet, que « *nous sommes les habitants et sommes comme tels.* » ou que « *la condition humaine réside dans l'habitation, au sens du séjour sur terre des mortels* ». Heidegger essentialise cette condition humaine sans admettre la possibilité d'une inégalité des individus devant l'habitation du monde.

« *Mais « sur terre » déjà veut dire « sous le ciel ».* L'un et l'autre signifient en outre « *demeurer devant les divins* » et impliquent « *appartenant à la communauté des*

hommes », écrit-il de façon énigmatique pour tenter de dégager les enjeux de ce « *séjour sur terre des mortels* ». Que le séjour sur terre implique l'appartenance à « *la communauté des hommes* » aurait pu conduire à prendre en compte les enjeux sociaux qui rendent les « *mortels* » inégaux quant à l'emprise qu'ils ont sur leur propre habitation. Il n'en est rien. « *La communauté des hommes* » n'est pour Heidegger que l'un des quatre angle d'un mystérieux carré, le *Geviert* qui fait prendre au texte un tour quasi cosmologique quelque peu déroutant. Pratiquement intraduisible en français (on a risqué « *Quatuor* », « *Quadriparti* ») le *Geviert* heideggérien désigne : « *Les Quatre : la terre et le ciel, les divins et les mortels, forment un tout à partir d'une Unité originelle.* » 55.

Le déni des implications sociales de l'habitation culmine dans les derniers paragraphes, lorsqu'Heidegger tente en vain de rattacher sa méditation à la réalité économique : « *La véritable crise de l'habitation ne consiste pas dans le manque de logements. (...) La véritable crise de l'habitation réside en ceci que les mortels en sont toujours à chercher l'être de l'habitation et qu'il leur faut d'abord apprendre à habiter.* » 56

On n'ose pas imaginer ce que les auteurs de l'*Idéologie allemande* auraient pensé d'une telle assertion... Quant à nous, il nous faut réaffirmer que si les notions de ménage et de ménagement peuvent bien fonder une éthique de l'habitation, elles n'auront jamais aucune influence sur les conditions réelles de l'habitation tels que les individus socialement et économiquement déterminés que nous sommes tous les vivons, pour la simple raison qu'elles ne sont des *notions* et non des *faits*. Interroger la terminologie comme je le fais ici ne permet que de repérer les traces que la réalité laisse dans la langue qui parle d'elle, mais non de modifier la réalité elle-même. Ces traces, par ailleurs,

sont multiples et souvent discordantes. Ainsi, à l'encontre de tout ce que nous avons décelé d'apaisant dans les mots « *ménage* », « *ménager* » et « *ménagement* », il suffira, pour rappeler la division des genres comme du travail de rappeler qu'un « *ménager* » est une « *personne qui administre, gère (bien ou mal) un bien* » et une « *ménagère* », une « *femme qui tient une maison, s'occupe du ménage* » 57.

7. Habitation—Quant aux mots « *habitation* » et « *habitant* », ils possèdent chacun une signification spécifique qui les inscrit de façon à la fois complexe et violente dans la division du travail et la domestication du monde. Pour mieux saisir les enjeux de ces significations que l'on peut qualifier de « *périphériques* », il faut croiser les définitions. Je commencerais par le quatrième et dernier sens que Robert donne au mot *habitant* :

« 4. *RÉGION. (Canada, Louisiane, Haïti, Réunion) Personne qui exploite la terre > cultivateur, fermier, paysan.* »

J'ai employé le mot « *périphérique* » à cause du caractère très spécifique de ce groupe de sens, mais aussi, on le voit, parce qu'il s'agit de termes régionaux : au Canada, en Louisiane à Haïti et à la Réunion, dit l'édition 2014 du Petit Robert, « *habitant* » serait synonyme de « *paysan* ». De même, la dernière signification d'*habitation* est :

« 3. *RÉGION. (Louisiane, Antilles, Réunion) Exploitation agricole.* »

Là encore, il ne s'agit que d'un emploi régional et d'une signification agraire, mais la géographie ne recoupe que partiellement celle du mot « *habitant* ». Faut-il en déduire qu'au Canada et en Haïti les habitants sont des paysans sans habitation, que dans les Antilles, les habitations sont des exploitations agricoles que les paysans n'habitent pas et qu'il n'y a qu'en Louisiane et à la Réunion que les

deux termes coïncident ou doit-on imputer ces décalages aux rédacteurs du petit Robert dont le regard manque les détails lorsqu'il porte outre-mer ? En toute honnêteté, je n'ai pas la réponse à ces questions. Tout ce que nous pouvons constater, pour l'instant, c'est qu'il y a un usage agricole des mots « habitant » et « habitation » dans certaines anciennes colonies françaises.

Littré, qui a rédigé son dictionnaire avant la décolonisation, propose trois définitions pour le mot « *habitant* ». Le deuxième est :

« 2° *Il se dit de celui qui possède un domaine, une habitation dans une colonie.*

La géographie coloniale est confirmée et même généralisée : même si Littré exemplifie sa définition par la phrase : « *Un habitant de la Martinique, de la Guadeloupe* », il nous dit que le mot s'emploie dans une colonie, quelle qu'elle soit. La principale différence avec Robert tient évidemment au fait qu'il est ici précisé que l'« *habitant* » possède le domaine. Alors que le trio « *cultivateur, fermier, paysan* » évoque en 2014 une classe sociale plutôt défavorisée, on apprend ici qu'en 1877, l'habitant est maître du domaine. Il n'y a en réalité pas de vraie contradiction puisque les trois termes qu'emploie Robert peuvent désigner autant un travailleur de la terre qu'un gros exploitant agricole.

Le quatrième et dernier sens que propose Littré au mot habitation précise les choses :

« 4° *L'établissement qu'une colonie forme dans un pays éloigné.* » Exemplifié par : « *Les Français ont établi une nouvelle habitation au Canada* ». « Par extension », ce quatrième sens donne la signification qui correspond à l'exploitation agricole de Robert : « *par extension, bien possédé par un particulier aux colonies.* » A première vue, la définition semble moins précise, puisqu'elle ne mentionne

qu'un « *bien* » indéterminé. C'est l'exemple que choisi Littré qui se montre le plus éclairant quant à ce qui fait réellement la valeur d'une habitation :

« *Il avait cent nègres sur son habitation.* »

L'habitation coloniale est donc un *bien* composé d'un terrain cultivable et d'une population d'esclaves.

Dans une plaquette de présentation à la fois pédagogique et publicitaire consacrée à l'Habitation Clément de Martinique, Christophe Charély (« *architecte du patrimoine diplômé de l'école de Chaillot [et] spécialiste de l'architecture domestique dans les anciens territoires français des Antilles* ») et Florent Plasse, (« *chargé des collections et du patrimoine de l'Habitation Clément*») proposent une définition synthétique :

« *Aux Antilles, le terme habitation désigne l'ensemble économique formé par les terres cultivables, les bâtiments domestiques et industriels, les outils de production et la main d'œuvre.* » 58

L'habitation Clément (où sont produits les rhums du même nom) a été rachetée en 1986 par Yves et Bernard Hayot qui appartiennent à l'une des plus puissantes familles béké 59 de Martinique et, donc, descendent directement des colons esclavagistes français. Ce fait explique peut-être l'emploi de l'euphémisme « main d'œuvre » dans une définition, par ailleurs assez précise, qui ouvre un opuscule financé par l'Habitation Clément elle-même.

Dans un article intitulé *Maisons de maître et grand'cases aux Antilles françaises (XVII-XIX siècle)*, l'historienne des caraïbes Danielle Bégot replace l'évolution des acceptions coloniales d'*habitation* dans leur contexte historique : « *le terme désigne au Canada un « établissement qu'on va faire dans des lieux déserts et inhabités* » - il s'est chargé aux Antilles d'une signification plus spécifique. Le terme a rapidement désigné l'ensemble

des terres agricoles, des bâtiments domestiques et manufacturiers, des esclaves et du cheptel qui jusqu'en 1848 constituait la propriété d'un colon. Après 1848, il devient simple équivalent de propriété agricole. » 60

C'est donc l'histoire de l'esclavage (aboli en France en 1848) qui informe la signification du mot « *habitation* » dans le contexte agricole ultramarin. Derrière la sollicitude fréquentative d'« *habitare* », ce séjour sur terre des mortels, il y a donc aussi, dans l'habitation, l'*habere*, la possession sans ménagement des individus les uns par les autres et l'exploitation d'une terre colonisée.

Pourtant, le marquage linguistique des processus de domination est complexe et connaît des retournements. Ainsi, en créole martiniquais, par exemple, l'« *habitation* » devient « *abitation* » ou « *bitasion* » avec la même signification qu'en français : « *plantation, ensemble comprenant la maison du maître (ou du propriétaire), les cases des esclaves et les terres.* » 61

Il n'en va pas de même pour « *habitant* » qui devient en créole « *abitan* » avec la signification générique, d'« *habitant* », mais aussi (signalé par Confiant comme un archaïsme) de « *campagnard* » avec pour synonyme : « *bitako* » (« *campagnard, bouseux* »), « *Neg-lakanpay* », (« *campagnard, bouseux* »), « *neg-nov* », (« *plouc, péquenot* ») et « *zabitan* » qui signifie aussi, outre les acceptions paysannes qu'on vient de voir, « *habitant* » et « *écrevisse* ». 62

Si, donc, dans sa langue, le maître se désigne lui-même, comme habitant, l'esclave fait de même dans la sienne. En Français Régional Antillais 63, « *habiter* », c'est posséder la terre, en créole, c'est la cultiver. Ainsi dans les langues s'impriment non seulement les processus de domination, mais aussi les tentatives de résistances qui leurs sont opposées.

L'existence du couple « habitant » - « abitan » suffit, me semble-t-il à tempérer l'universalisation heideggérienne de l'habitation comme « *condition humaine* ». Si c'est bien le lot de chacun d'être sur terre sous le régime provisoire du séjour, il n'en demeure pas moins que chaque individu séjourne dans des conditions matérielles spécifiques.

8. Habiter, Bâtir...—Ce détour en terre créole nous amène donc en fait à notre « *point de départ* » : « *Des individus qui produisent en société - donc une production d'individus socialement déterminée.* »

Il en va donc de l'habitation comme de la construction. L'une et l'autre, d'ailleurs, ne cessent de se tisser ensemble si l'on accepte l'idée de Heidegger selon laquelle « *c'est seulement quand nous pouvons habiter que nous pouvons bâtir.* » 64

Cette idée, je crois que nous pouvons y souscrire dès lors que nous reconnaissons que l'habitation effective n'est une « *condition humaine* » qu'en tant, elle aussi, que « *production d'individus socialement déterminée* ». A partir du moment où l'on se refuse à essentialiser l'étymologie, mais qu'on se contente d'y chercher les traces de l'histoire, on peut faire encore quelques pas avec Heidegger vers le rapprochement de l'habiter et du bâtir.

Bâtir, en allemand, c'est « *bauen* ». Mais « *bauen* », veut dire aussi « *cultiver* ». Der Bauer, c'est le paysan, celui qui cultive la terre. C'est donc aussi (mais ça, bien entendu, ce n'est pas Heidegger qui nous l'apprend) le bitako, le Neg lacampay : non pas celui qui possède le *domaine* (encore un descendant de « *domus* »), mais l'esclave qui en travaille la terre. Le mot « *bauen* », évoque donc à la fois la construction du nouveau, et l'entretien répété de ce qui est déjà. La culture se fait et se refait toujours et chaque année au fil des saisons. On reconnaît ce que nous avons dit

du ménage, de la maison et de l'habitation. Et ce n'est pas surprenant puisque, si l'on en croit Heidegger 65, « *bauen* » vient de l'ancien allemand « *būan* » qui signifie... « *habiter* » !

En allemand, l'antériorité de l'habiter sur le bâtir se trouve donc confirmée par la langue.

En français, le chemin est un peu plus long, mais je le crois instructif. Lisons pour l'emprunter ce qu'Alain Rey écrit à propos de « *bâtir* » dans son *Dictionnaire historique que la langue française* :

« *BÂTIR* v. tr., d'abord bastir (av. 1105) puis bâtir (1680), est selon l'hypothèse la plus répandue emprunté au francique °bastjan, lui-même dénomminatif d'un °basta « *fil de chanvre* ». Ce verbe signifierait donc proprement « *traiter les fils de chanvre* » et aurait développé diverses acceptations techniques en couture dont « *faufiler* » et « *tisser* », sens attesté en ancien provençal. Par analogie, il se serait appliqué à la construction d'une clôture constituée de pieux entrelacés de brindilles, procédé utilisé dans l'Europe de l'Ouest à l'époque carolingienne, spécialement dans les domaines catalans et provençal. De là, il serait devenu synonyme de « *fortifier* », comme semble l'indiquer le latin médiéval de Provence *bastimentum* « *ouvrage fortifié, château fort* » (v. 1020) et aurait pris le sens de « *construire, édifier* ». 66

Que l'ancêtre de bâtir ait voulu dire « *tisser* » doit nous rappeler « *house* » dont les origines invitaient même à un rapprochement entre l'habitat et le vêtement du fait des verbes « *couvrir* » et « *envelopper* » rattachés aux racines indoeuropéennes du mot. 67

Associer « *bâtir* » et « *tisser* » rappelle la thèse de Gottfried Semper qui voit dans le tressage le premier savoir-faire en matière de cloison, ce qui l'invite à associer l'art du textile et celui de la construction :

« *Quelle archi-technique [Urtechnik] s'est développée autour de la clôture ? Aucune autre que l'art de celui qui habille le mur, [Wandbereiter] le tresseur de nattes et le fabricant de tapis.* » 68

Si construire, c'est étendre l'art du tissage au-delà du vêtement qui couvre le corps, alors habiter est à son tour une extension de s'habiller, ce dont le mot « habit » semble porter la trace :

« *HABIT* n. m. est emprunté {1155} au latin *habitus* « manière d'être, maintien », d'où « mise, tenue, vêtement », dérivé de *habere* au sens de *-se tenir*, (cf. *avoir*). » 69

Comme « *habiter* », donc, « *habit* » nous vient de « *habere* ».

Les fils, là encore, s'entrecroisent, mais il ne s'agit que d'indices. La véritable coïncidence du bâtir et de l'habiter, c'est en acte qu'il faudra la réaliser, car, comme le veut la deuxième thèse sur Feuerbach :

« *C'est dans la pratique qu'il faut que l'homme prouve la vérité, c'est-à-dire la réalité, et la puissance de sa pensée, dans ce monde et pour notre temps.* » 70

La pratique, en ce qui nous concerne, c'est la construction de nos *Houses* qui couronne cette première année d'étude. Les bâtissant, saurez-vous déjà les habiter ?

9. ... et Penser ?—Contrairement à quelques idées reçues les pensées ne s'envolent pas si facilement, affranchies du poids de la matière. Rien n'est au contraire plus assujéti à la gravité que la pensée, puisque la pensée, au sens strict, c'est le poids.

Le verbe latin « *pensare* » veut en effet d'abord dire « *pesar* ». Ce n'est que dans un second temps qu'il a pris le sens d'« *apprécier* ». Penser, donc, c'est d'abord peser le pour et le contre, mettre des idées dans la balance et les évaluer.

L'un des enseignements de l'architecture, c'est que ce poids de la pensée a son envers : la pensée pèse, certes, mais le poids pense aussi.

C'est pourquoi les bâtiments sont plus que le résultat d'une réflexion : le fait qu'ils tiennent debout est aussi la preuve qu'une pensée est à l'œuvre dans les forces matérielles qui les travaillent. Même lorsque le chantier est achevé, les œuvres architecturales sont encore des pensées à l'œuvre, puisque des forces calculées les travaillent. Ces forces sont, certes, celles de la physique, mais ce sont aussi des forces sociales qui non seulement ont présidé à leur première construction, mais qui sont toujours à l'œuvre dans leur ménagement et leur habitation.

D'une certaine manière, les œuvres architecturales ne cessent de mettre en jeu les forces sociales qu'Hegel voyait à l'œuvre dans la construction de la tour de Babel. Ce qu'il écrit dans l'*Esthétique* de la naissance de ce bâtiment mythique n'est pas sans résonance, me semble-t-il, avec ce qui est en jeu dans ce que nous construisons ici.

« Dans la vaste plaine de l'Euphrate, les hommes élèvent un ouvrage gigantesque d'architecture : ils le bâtirent en commun, et la communauté du travail est en même temps le but et le contenu de l'ouvrage lui-même. » 71

1 Marx, Karl. *Introduction générale à la critique de l'économie politique* (1857), in : *Philosophie*. Édité par Maximilien Rubel, Traduit par Maximilien Rubel et Louis Evrard, Paris, Gallimard, 1994, pp. 445-446

2 C'est ainsi, on l'a vu dans le précédent Codex que Bergson décrit la *conception de l'espace* par contraster avec la « *perception de l'étendue* » : Bergson, Henri. *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Paris: PUF, 2007, p. 71

3 Engels, Friedrich et Marx, Karl. *L'idéologie allemande* (1845-1846), in : *Philosophie. Op. Cit.*, p. 306

4 Marx, Karl. *Introduction générale à la critique de l'économie politique*, p. 448

5 *Idem*, p. 447

6 Pour Aristote, « *l'homme est par nature un animal politique* ». Puisque, d'une part, chaque chose a un lieu qui lui est propre, que d'autre part, chaque chose atteint sa nature propre « *une fois que sa nature est complètement achevée* » et enfin que l'homme ne prouve son plein développement que dans la cité, alors la cité est le milieu naturel de l'homme et l'homme est par nature un être destiné à vivre en société. (Aristote. *Les Politiques.*, I, 2, 1252) Traduit par Pierre Pellegrin. Paris: Flammarion, 2011, p. 90)

7 Marx, Karl. *Introduction générale à la critique de l'économie politique*, p. 446

8 *Idem*

9 Marx, Karl, *Thèse sur Feuerbach*, in : *Philosophie. Op. Cit.*, p. 234

10 Marx, Karl. *L'idéologie allemande* (1845-1846), in : *Philosophie. Op. Cit.*, p. 317

11 *Idem*, p. 318

12 Flamand, Jean-Paul. *L'abécédaire de la maison*. Paris: Éditions de la Villette, 2004, entrée *Maison*, p. 198

13 Robert, Paul, Josette Rey-Debove, et Alain Rey, éd. *Le Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris: Le Robert, 2014, entrée « *maison* »

14 Laugier, Marc-Antoine, *Essai sur l'architecture* (1753) cité par : Rykwert, Joseph. *La maison d'Adam au paradis*. Traduit par Lucienne Lotringer, 2017, pp. 45-46

15 Rousseau, Jean-Jacques. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755). In : *Écrits politiques*. Édité par Gérard Mairet. Le livre de poche classique de la philosophie 4604. Paris: Librairie générale française, 1992, p. 81

16 Engels, Friedrich, Marx, Karl. *L'idéologie allemande*, p. 306

17 Marx, Karl. *Introduction générale à la critique de l'économie politique*, p. 446

18 Vitruve. *De l'architecture*. II, 1 à 3 Traduit par Pierre Gros, Louis Callebat, Marie Thérèse Cam, Philippe Fleury, Pierre Gros, Catherine Jacquemard, Bernard Liou, Catherine Saliou, Jean Soubiran, et Michel Zuinghedau. Paris: Budé, Les Belles Lettres, 2015, pp. 83-85

19 J'ai étudié certains enjeux de cette distinction du dedans et du dehors opérée par la cabane primitive de Vitruve dans un article intitulé *Architecture et séparation* paru dans le premier numéro de la revue *Bureau* : Hirt, Galliane et Zamarbide, Daniel, éd. *Naked in the wild forest, Bureau, numéro un* (décembre 2017), Genève, bureaupaper, 2017.

20 Filarete (Averlino, Antonio, dit :) *Traité d'architecture* (1465), folio 4, verso, cité par : Germann, Georg. *Vitruve et le vitruvianisme: introduction à l'histoire de la théorie architecturale*. Traduit par Michèle Zaugg et Jacques Gubler. Lausanne (Suisse): Presses polytechniques et universitaires romandes, 1991, p. 70

21 Grundy, Valérie, Marie-Hélène Corréard, Jean-Benoit Ormal-Grenon, et Natalie Pomier, éd. *The Concise Oxford-Hachette French Dictionary / Le Dictionnaire Hachette-Oxford Compact*. Paris, Oxford: Hachette Livre, Oxford University Press, 2004, entrée « house »

22 Robert, Paul, Josette Rey-Debove, et Alain Rey, éd. *Le Petit*

Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris: Le Robert, 2014, entrée « *house music* »

23 Hornby, Albert Sydney, Margaret Deuter, Joanna Turnbull, Jennifer Bradbury, et Oxford University Press, éd. *Oxford advanced learner's dictionary of current English*. Oxford ; New York: Oxford University Press, 2015, entrée « *room* ».

24 Cf. Hoad, T. F., éd. *The Concise Oxford dictionary of English etymology*. Oxford paperback reference. Oxford ; New York: Oxford University Press, 1993, entrée « *chamber* ».

25 Hoad, T. F., éd. *The Concise Oxford dictionary of English etymology*. Op. Cit., entrée « *home* » Riecke, Jörg, éd. *Duden, das Herkunftswörterbuch: Etymologie der deutschen Sprache*. Op. Cit., entrée « *Heim* » Rey, Alain, éd. *Dictionnaire historique de la langue française*. Nouv. éd. augm. 3 vol. Paris: Le Robert, 2012, entrée « *hameau* »

26 *Oxford advanced learner's dictionary of current English*, entrée « *home* »

27 *Dictionnaire Hachette-Oxford Compact*, entrée « *home* »

28 Littré, entrée « *home* »

29 *Dictionnaire historique de la langue française*, entrée « *home* »

30 Je rappelle que « *musique de discothèque* » n'a pas été retenue comme traduction recevable de « *House* », ce qui aurait porté ce nombre à 12.

31 Littré, entrée « *maison* »

32 Petit Robert 2014, entrée « *logement* »

33 Petit Robert 2014, entrée « *informer* »

34 « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales ». Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, s. d., entrée « *place* » : <http://www.cnrtl.fr/definition/place> [consulté le 9 mars 2018]

35 Flamand, Jean-Paul. *L'abécédaire de la maison*, entrée « *maison* », p. 197

36 Gaffiot, Félix. *Le grand Gaffiot: dictionnaire latin-français*. Paris: Hachette, 2008, entrées « *domesticus* »,

« *dominus* » et « *domus* ».

37 Engels, Friedrich et Marx, Karl. *L'idéologie allemande*, p. 317.

38 Bourdieu, Pierre/ *La maison ou le monde renversé in Esquisse d'une théorie de la pratique* précédé de trois études d'ethnologie kabyle (1972), Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 70

39 *Idem*, p. 71 Nota : je reprends là un paragraphe de mon article *Architecture et séparation* auquel j'ai fait référence plus haut.

40 Le Petit Robert, entrée « *ménager* »

41 Flamand, Jean-Paul, *Abécédaire de la maison*, entrée « *domicile* », p. 81

42 *Idem*

43 *Idem*, p. 82

44 *Idem*

45 Dictionnaire Historique de la langue française, entrée « *ménage* »

46 *Idem*, entrée « *manoir* »

47 *Idem*

48 Gaffiot, entrée « *mansio* »

49 Gaffiot, entrée « *manere* »

50 Heidegger, Martin. *Bâtir Habiter Penser*. In : *Essais et conférences*. (1958) Traduit par André Préau. Paris: Gallimard, 2001, p. 177

51 Dictionnaire historique de la langue française, entrée « *habiter* » et Gaffiot, entrées « *habere* », « *habitare* » et « *manere* »

52 Heidegger, Martin. *Bâtir habiter penser*, p. 175

53 Descartes, René *Discours de la méthode*, in : Descartes, René. *Œuvres philosophiques*. Édité par Ferdinand Alquié. Paris: Dunod, 1997, Tome 2, p. 634.

54 Gilligan, Carol. *Une voix différente: pour une éthique du « care »*. Traduit par Annick Kwiątek et Vanessa Nurock. Paris: Flammarion, 2015.

55 Heidegger, Martin. *Bâtir Habiter Penser*., p. 176

56 *Idem*, p. 193

57 Le Petit Robert 2014, entrée « ménager »

58 Charlery, Christophe, et Florent Plasse. *L'habitation Clément*. Paris: HC, 2010, p. 20

59 « Béké : Créole né aux Antilles française, descendant des premiers colons. » (Le petit Robert 2014, entrée « béké »)

60 Bégot, Danielle *Maisons de maître et grand'cases aux Antilles française (XVII-XIX siècle)*, in Burac, Maurice, et Bégot, Danielle, dir. *L'habitation/plantation: héritages et mutations: Caraïbe-Amérique*. Paris: Karthala, 2011, p. 15

61 Confiant, Raphaël. *Dictionnaire créole martiniquais-français*. 2 vol. Matoury, Guyane: Ibis Rouge Éditions, 2007, entrées « abitasion » et « bitasion »

62 *Dictionnaire créole martiniquais-français*, entrées « abitan », « bitako », « neg-lakanpay », « neg-nov », « zabitan »

63 L'abréviation F.R.A. est consacrée

64 Heidegger, Martin. *Bâtir habiter penser*, p. 191

65 A ce propos : Riecke, Jörg, éd. *Duden, das Herkunftswörterbuch: Etymologie der deutschen Sprache*. Berlin: Dudenverl, 2014, entrée « Bauen »

66 Rey, bâtir

67 Cf supra.

68 Semper, Gottfried. *Les Quatre éléments de l'architecture – Contribution à une architecture comparative*. In : *Du style et de l'architecture: écrits, 1834 - 1869*. Traduit par Jacques Soulillou. Marseille: Éd. Parenthèses, 2007, p. 126

69 *Dictionnaire historique de la langue française*, entrée « habit »

70 Mars, Karl. *Thèses sur Feuerbach*, p. 233

71 Hegel, Georg Wilhelm Friedrich. *Esthétique*. Traduit par Ch. Bénard. Paris: Le Livre de poche, 1997, p. 36



DEFINITIONS

F COLLECTIF, IVE

adj. et *n.* étym. XIVE, latin *collectivus* « ramassé », de *colligere*. famille étymologique *cueillir*. 1. Qui comprend ou concerne un ensemble de personnes. Travail collectif, en équipe, en collaboration. *commun.* 2. *général*. Imaginaire collectif, inconscient collectif, mémoire collective, du groupe social, de la collectivité. *social*. Pro-

priété collective. *collectivisme*, *co-*
propriété. 3. *log.* Se dit d'un terme
singulier et concret représentant
un ensemble d'individus. « Peuple,
foule, ensemble, dizaine » sont des
termes collectifs. 4. *N. m.* (1936)
Groupe de personnes réunies pour
délibérer et prendre des décisions.
Les locataires expulsés ont formé
un collectif.

E COLLECTIVE

adj. and *n.* etym. French *collectif*, *-ive*, or Latin *collectivus*, *collectus* A. *adj.* 1. a. Formed by a collection of individual persons or things; constituting a collection; gathered into one; taken as a whole; aggregate, collected. (Opposed to *individual*, and to *distributive*) 2. Of, pertaining to, or derived from, a number of individuals taken or acting together; common. 3. *collective noun n.* a

substantive which (in the singular) denotes a collection or number of individuals. 4. a. That deduces or infers; inferential. B. *n. ellipt.* 1. *Grammar.* A collective noun. 3. a. A collective body or whole. b. A collection of extracts, precepts, etc., compiled and arranged. c. A collective organization or unit; *spec.* a collective farm.

F COMMUN, UNE
adj. et n. étym. Milieu IX^e, au sens de « général », du latin *communis* 1. *Adjectif* a. (milieu XII^e) Qui appartient, qui s'applique à plusieurs personnes ou choses. b. (fin XI^e) Qui se fait ensemble, à plusieurs. *collectif. communauté. cohabitation, collaboration, équipe, société* c. (milieu IX^e) Qui appartient au plus grand nombre ou le concerne. *général, public, universel*. (XIV^e) *ling. nom commun*: nom de tous les individus de la même

E COMMON
n. etym. French *commune* = medieval Latin *commūna*, *commūnia*; Latin *commūne*. 1. The common body of the people of any place; the community or commonalty (Latin *commune*, Greek *τὸ κοινόν*.) 2. The common people, as distinguished from those of rank or dignity; the commonalty. Often viewed politically as an estate of the realm, = the commons *n.*, q.v. 3. Communion: *abstr.* fellowship; *concr.* a fellowship of persons, a community. *Obs.* 4. a. A common land or estate; the undivided land belonging to the members of a local community as a whole. Hence, often, the patch of unenclosed or 'waste' land which remains to represent

espèce (opposé à *propre*). (1664) *N. m. vieilli Le commun, ensemble, généralité*. e. (milieu XII^e) Qui est ordinaire. *accoutumé, banal, courant, habituel, naturel, ordinaire, rebattu, usuel*. 2. *Nom masculin le commun, les communs* a. (milieu XII^e) VX Le peuple. b. (1694) *au plur. Les communs*: l'ensemble des dépendances (d'une propriété): cuisines, écuries, garages...

that. Formerly often *commons* = Latin *commūnia*. 5. *Law*. The profit which a man has in the land or waters of another. = common-age *n.*, commonty *n.* 6. *common public* 7. The common fund, stock, or purse. (So French *commun*.) *Obs.* 8. *in common*. a. In general, generally. *Obs.* b. Ordinarily, usually, commonly. c. In public, openly. *Obs.* d. In joint use or possession; to be held or enjoyed equally by a number of persons. e. In general, as a general conception or 'universal'. *Obs.* f. In union, in communion, in a community. g. Said of participation in attributes, characteristics, actions, etc.

F DOMICILE

n. étym. 1326 latin *domicilium*, de *domus* « maison ». Famille étymologique *dame*. 1. *cour.* Lieu ordinaire d'habitation. *chez* (chez-soi), *demeure*, *habitation*, *home*, *logement*, *maison*, *résidence*.

dr. Lieu où une personne a son principal établissement, demeure légale et officielle. Domicile et résidence secondaire. Domicile d'une société. *siège*.

E HOME

n. etym. Cognate with Old Frisian *hēm*, Middle High German *heim*, *A. n.* I. The place where a person or animal dwells. 1. a. A collection of dwellings; a village, a town. b. A landed property; an estate, a manor. 2. a. A dwelling place; a person's house or abode; the fixed residence of a family or household; the seat of domestic life and interests. b. Without article or possessive. The place where one lives or was brought up, with reference to the feelings of belonging, comfort, etc., associated with it. c. The family or social unit occupying a house; a household. d. The furniture or contents of a house. 3. *fig.* With reference to the grave or one's state after death. 4. A refuge, a sanctuary; a place or region to which one naturally belongs or where one feels at ease. 5. A person's own country or native

land. 6. The normal resting place or abode of an animal; *spec.* a nesting site or structure. 7. A residential institution providing care, rest, refuge, accommodation, or treatment. II. Extended and elliptical senses. 8. a. A place where something originates, flourishes, or is most typically found; the seat, centre, or birthplace of an activity. b. The position or location of a material object, institution, etc., esp. when long-term or permanent. 9. Of, relating to, conducted in, or produced in one's own country; dealing with matters concerning one's own country, or a mother country as distinguished from its colonies; domestic. Opposed to *foreign*, *overseas*. 10. a. That strikes home; direct, to the point; effective, appropriate. b. Of, relating to, or concerning oneself; intimate, private, personal.

F ECHANGE

n. étym. *escange* v. 1100 de *échanger* 1. Opération par laquelle on échange (des biens, des personnes considérées comme des biens). *dr.* Contrat par lequel les parties se donnent respectivement une chose pour une autre. 2. (XVII^e par anal.) Communication réciproque (de documents, renseignements, etc.) *correspon-*

dance. (Surtout plur.) Relations de communication entre individus. 4. (1865) *biol.* Transfert, circulation de fluides, de molécules, d'énergie, au cours du métabolisme. 5. *Loc. adv. en échange:* de manière qu'il y ait échange (cf. En contrepartie, en remplacement, en retour). *Loc. prép. en échange de:* pour compenser, remplacer, payer.

E EXCHANGE

n. etym. Middle English *eschaunge*, Anglo-Norman *eschaunge*, Old French *eschange* (French *échange*), late Latin *excambium* 1. The action or process of exchanging. a. The action, or an act, of reciprocal giving and receiving. b. of things in general. c. of goods, merchandize; in political economy often with wider sense of 'commerce'. d. *Law.* 'A mutual grant of equal interests, the one in consideration of the other' (Blackstone *Comm.* (1767) II. 323). e. 'That species of mercantile

transactions by which the debts of individuals residing at a distance from their creditors are cancelled without the transmission of money' (McCulloch), by the use of 'bills of exchange'. 2. a. A person or thing that is offered or given in exchange or substitution for another. 3. A place of exchange. b. *spec. used attrib.* to denote a reciprocal arrangement whereby two teachers, students, etc., occupy each other's position for a limited period of time; also designating one of the two parties in such an arrangement.

F HABITATION

n. étym. 1120 latin *habitatio*, de *habitare* 1. Le fait de loger d'une manière durable dans une maison, sous un toit. *cohabitation*, *communauté*, *habitat*. 2.

Lieu où l'on habite. *demeure*, *domicile*, *logement*, *logis*, *maison*, *pavillon*, *résidence*, *foyer*, *gîte*, *toit*, *appartement*, etc.

E DWELLING

n. etym. dwell *v.* + ing suffix. The action of the verb dwell *v.* 1. a. Delaying, delay; tarrying. *Obs.* b. With *on*, *upon*. 2. a. Continued, esp. habitual, residence;

abode. Also *fig.* b. 'Residence', accommodation. *Obs.* 3. *concr.* A place of residence; a dwelling-place, habitation, house.

F HABITER

v. étym. début XIIe latin *habitare*. Famille étymologique *avoir*, *habit*. 1. *Verbe intransitif* Avoir sa demeure. *demeurer*, *loger*, *résider*, a. *vivre* ; *cohabiter*. *Verbe transitif* 2. Occuper (une habitation, un logis) de façon durable. a. *vivre*

(dans, à). b. *par ext.* Avoir sa demeure dans. c. *fig.* Être comme dans une demeure. *hanter*, *résider* (dans). L'âme, l'être qui habite ce corps. La croyance, l'esprit qui l'habite. *animer*, *posséder*.

E INHABIT

v. etym. Old French *enhabiter* (12th cent. in Godefroy) to dwell, dwell in, Latin *inhabitāre*, *in-* + *habitāre* to dwell. 1. a. *trans.* To dwell in, occupy as an abode; to live permanently or habitually in (a region, element,

etc.); to reside in (a country, town, dwelling, etc.). Said of men and animals. 2. a. *trans.* To occupy or people (a place). *Obs.* b. To people *with*, to furnish *with* (inhabitants). *Obs.*

F INTERACTION

n. étym. 1876 de *inter-et action* Action réciproque. *inter-*

dépendance. phys. Deux corps en interaction. 1. action, réaction.

E INTERACTION

n. étym. *interact v.*, after *action*. Reciprocal action; action or influence of persons or things on each

other. *spec.* in *Physics*, referring to the action between atomic and subatomic particles.

F MAISON

n. étym. fin Xe du latin *mansio*, *mansionis* « séjour » et « lieu de séjour », famille de *manere* « demeurer, séjourner » manoir. famille étymologique *maison*. A. *logement* 1. Bâtiment d'habitation *habitation, spécialt* Bâtiment construit pour loger une seule famille (opposé à *immeuble, appartement*). *bâtiment, bâtiesse, construction, hôtel, immeuble, pavillon, villa ; abri, logement, logis, pénates, résidence, toit*. 2. Habitation, logement (qu'il s'agisse ou non d'un bâtiment entier). *demeure, domicile, foyer, home, logis*. L'intérieur d'un logement, son aménagement. *intérieur*. 3. Lieu où travaille un domestique. *place*. 4. *relig.* La maison du Seigneur, de Dieu : le temple de Jérusalem ; *par ext. église, sanctuaire, temple*. 5. *astrol.* Les douze maisons du ciel : les douze fuseaux

par lesquels les astrologues divisent le ciel, pour analyser son état au moment de la naissance de qqn. B. *bâtiment, édifice destiné à un usage spécial* 1. Établissement de détention. 2. (fin XIIe) Établissement public ou privé à un ou plusieurs bâtiments où l'on reçoit des usagers, qu'on les loge ou non. *centre*. 3. Lieu de plaisir. 4. (1794) Entreprise commerciale, industrielle. Maison de commerce. *établissement, firme, société*. C. *ensemble de personnes* 1. (fin XIe) Les personnes qui vivent ensemble, habitent la même maison. *maisonnée ; famille*. 2. *vx ou hist.* Les gens attachés au service d'une maison. *domesticité*. 3. Descendance, lignée des familles nobles. *couronne*.

E HOUSE

n. etym. Old Frisian *hūs* A. *n.* 1. A building for habitation, and related senses. a. A building for human habitation, typically and historically one that is the ordinary place of residence of a family. Sometimes (with capital initial) in the names of individual residences, esp. large mansions or country houses. With *the*: a person's home. b. The portion of a building, consisting of one or more rooms, occupied by one tenant or family. In later use chiefly *Sc.*: a dwelling that is one of several in a building and is occupied by one tenant, family, or group; an apartment, flat, etc. In quotes. translating Latin *cella* in senses (respectively) 'prison cell' and 'monastic cell, dormitory'. c. The principal room in a house, in which the family lives, as distinguished from the parlour, bedrooms, etc. 2. A place of worship, orig. considered as the abode of God, or a god; a temple; a church. 3. a. A place for public entertainment; (originally) a theatre or playhouse; (later also) a cinema, concert hall, or other venue. b. A bawdy house, brothel. c. A place of business. 5. a. The building in which a (national or

state) legislative or deliberative assembly meets. b. The building in which a deliberative assembly not of a nation or state meets. 7. The place of habitation of a group or community. b. A college or hall of residence at a university or similar institution. c. A residential building for pupils at a boarding school; the residents of this collectively. B. *Extended uses.* a. *fig.* and in figurative contexts (chiefly *poet.* and *literary*). A place of abode or rest; somewhere where some (immaterial) thing is nurtured or resides. In quot. applied to the body as the abode of the soul. b. The inhabitants and affairs of a house; the occupants of a house collectively, esp. (in early use) a family and its retainers. c. A family including ancestors and descendants; a lineage, *esp.* a noble, royal, or wealthy dynasty having continuity of residence in a particular place. d. *Astrol.* Each of twelve parts of the ecliptic or the zodiac having some particular significance in human affairs, typically formed by great circles through diametrically opposed points and numbered eastwards from the ascendant.

F NEGOCIATION

n. étym. 1323 « affaire » latin *negotatio* « commerce » 1. *vx* Action de faire du commerce. 2. (1544) Série d'entretiens, d'échanges de vues, de démarches qu'on entreprend pour parvenir à un accord, pour conclure une affaire. *tractation*. Échange de vues soit entre deux puissances par l'intermédiaire de leurs agents diploma-

tiques, ou envoyés spéciaux et de leur gouvernement, soit entre plusieurs puissances, au cours de congrès ou conférences, en vue d'aboutir à la conclusion d'un accord. *pourparler*. *spécialt* Recherche d'un accord, comme moyen d'action politique (opposé à *force*, *guerre*). *dialogue*.

E NEGOCIATION

n. etym. Middle French, French *négociation*, classical Latin *negōtiātiōn-*, *negōtiātiō* 1. a. An act of dealing with another person; a private or business transaction. Also in extended use. *Obs.* b. Trading, commerce. *Obs.* c. Occupation, exercise. *Obs.* 2. A discussion or process of treaty with another (or others) aimed at reaching an agreement about a particular

issue, problem, etc., esp. in affairs of state; an instance of negotiating. Frequently in *pl.* 3. The action, activity, or process of negotiating with another or others. a. With possessive adjective. b. Without determiner. 4. The action of crossing or getting over, round or through some obstacle by skilful manoeuvring; manipulation.

F PREFABRICATION

n. étym. 1945 d'après *préfabriqué*. *assemblés ultérieurement sur place.*
techn. 1. Fabrication d'éléments de construction (maison, navires)

E PREFABRICATION

n. etym. pre- *prefix* + *fabrication* *n.* 1. Something which is made, prepared, or fabricated beforehand. Also: the action or process of doing this; making or creating in advance. 2. *spec.* The manufacture or use of prefabricated components; the construction or assembly of things, esp. buildings, using prefabricated parts.

POSTFACE
DIETER DIETZ

Alice's adventures start when she is 'sitting by her sister on the bank' 1.

Picture her outside the house. As her sister is there too, the venue seems a familiar one. Though not at home inside her room, the presence of her sibling suggests a protected environment. Later on she will think about picking flowers and your first assumption may prove right: It seems that she is sitting on a bench outdoors, probably near her house, in the garden that surrounds it. Her adventures are just about to begin.

Travelling in Wonderland Alice will come about houses again – houses at awkward sizes in relation to her body. Houses where doors will nevertheless define inside and outside, indoors and outdoors.

When we leave the garden of our homes for the first time we will leave the place that housed a first part of our lives. Outside that place we will be confronted with new worlds, less familiar, physically and mentally. We will be exposed to challenges that we will have to integrate into our existence.

The terms that we introduce as PHASES to accompany a journey into architecture are crafted around a basic idea: They are chosen in order to help constitute a conception of the world we live in, then to engage with it, and finally to help to situate ourselves in it, both as an individual and collectively. MEASURES can be seen as an expanded idea of correlation and infinite proportion. We then conceive of and project ELEMENTS to act upon the world, to correlate ourselves in space and with the people around us. In PLANES we are building up supports to situate us gravitationally, and to localize articulated openness and separation. GARDENS relate us to the world – from a

smallest cultivated and cared for piece of land to Gilles Clément's Planetary Garden. With ROOMS we are creating interiors, individual or entirely collective in nature. We are considering thresholds and transitions.

The sixth term HOUSES will now be about the organism, about the principles and structures that build up and hold together the above notions. If a house is a room, we have the most basic type at hand: A simple, single cell typology, and a roof of some specific making to shelter it. We have a type, an artifact. From simple to complex, a house will always be interrelated with its surroundings. Ever increasing complexities turn into substance, and ultimately a spatially situated organism emerges where interdependent elements and the resulting space builds up a whole.

HOUSES is therefore as much a form and a metaphor for what we share and who we are. The House of Commons is an old democratic institution. A few centuries earlier, the Bouleuterion provided space for the assembly of elected citizens in ancient Greek City States. The notion of House and its physical manifestations provide a pivot for being in the world and the forms we choose to live together. It is both an act and a facilitator of communication. It is a manifestation of how we act in the world.

Heidegger says that we cannot understand being without a notion of time. Things do not exist outside of time. They are not independent. He uses the example of the hammer and the nail. The hammer exists to hammer nails into boards in order to build a house, which will in the future provide protection against upcoming tempests. What a hammer is beyond being a piece of wood and steel we can only understand when we consider its correlation to humankind and its overall context in a temporal world 2. Likewise the house is tightly related to the molecules that govern the skies above us, to the rays of sun that warm the

surface of the earth. It is correlated to how we communicate amongst ourselves, entirely related to the way you and I think about ourselves and others and to how we perceive the world around us. The house that only considers itself, that only takes without giving and uses resources beyond its measure will not contribute to a liveable future. A house that does not let us communicate amongst ourselves and with others will not free space for commons that is so important to live the challenges ahead. House is an organism acting in the world. It is not a technology against climates, whether meteorological or social. It is a means to live inside them.

The collective dimension becomes therefore strikingly crucial. We were rarely able to build a house alone – throughout history. We always had to converge our wisdom and skills and use the full power of imagination to bring about the *TECHNE* necessary to build our environment. Therefore I consider it to be a first mission in education of architects to build awareness and responsibility together, to both unleash and capture imagination in order to house a future where style and individual merit are peripheral. I think of the house as a space where we converge and exchange, where we negotiate social difference and where we can be different. Based on hundreds of personal worlds that we share over time and negotiate in space, we will construct *HOUSES/GARDENS* as a collective manifesto.

We share as humans the curiousness, the chance and the responsibility of being in the world. Alice says:

‘How queer everything is to-day! And yesterday things went on just as usual. I wonder if I’ve been changed in the night? Let me think: was I the same when I got up this morning? I almost think I can remember feeling a little different. But if I’m not the same, the next question is, Who in the world am I? Ah, that’s the great puzzle!’³

1 Carroll, Lewis. *Alice's Adventures in Wonderland*, Oxford: AD Classic, 2009.

2 Heidegger, Martin. *Sein und Zeit*, Tuebingen: Halle Niemeyer, 1927.

3 Carroll, Lewis. *Alice's Adventures in Wonderland*, Oxford: AD Classic, 2009.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 Aristote. *Les politiques*. Traduit par Pierre Pellegrin. Paris: Flammarion, 2011.
- 2 Bergson, Henri. *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Paris: PUF, 2007.
- 3 Bourdieu, Pierre. *Esquisse d'une théorie de la pratique: précédé de trois études d'ethnologie kabyle*. Paris: Ed. du Seuil, 2000.
- 4 Burac, Maurice, et Bégot, Danielle, éd. *L'habitation/plantation: héritages et mutations: Caraïbe-Amérique*. Paris: Karthala, 2011.
- 5 Carroll, Lewis. *Alice's Adventures in Wonderland*, Oxford: AD Classic, 2009.
- 6 Charlery, Christophe, et Plasse, Florent. *L'habitation Clément*. Paris: HC, 2010.
- 7 Descartes, René. *Œuvres philosophiques*. Édité par Ferdinand Alquié. 3 vol. Paris: Dunod, 1997.
- 8 Filarete. *Filarete's treatise on architecture*. Yale University Press. New Haven, 1965.
- 9 Flamand, Jean-Paul. *L'abécédaire de la maison*. Paris: Éditions de la Villette, 2004.
- 10 Germann, Georg. *Vitruve et le vitruvianisme: introduction à l'histoire de la théorie architecturale*. Traduit par Michèle Zaugg et 1
- 11 Jacques Gubler. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 1991.
- 12 Hegel, Georg Wilhelm Friedrich. *Esthétique*. Traduit par Ch Bénard. Paris: Le Livre de poche, 1997.
- 13 Heidegger, Martin. *Essais et conférences*. Traduit par André Préau. Paris: Gallimard, 2001.
- 14 Heidegger, Martin. *Sein und Zeit*, Tuebingen: Halle Niemeyer, 1927.
- 15 Marx, Karl. *Philosophie*. Édité et traduit par Maximilien Rubel. Paris: Gallimard, 1994.
- 16 Rousseau, Jean-Jacques. *Écrits politiques*. Édité par Gérard Mairet. Le livre de poche classique de la philosophie 4604. Paris: Librairie générale française, 1992.
- 17 Rykwert, Joseph. *La maison d'Adam au paradis*. Traduit par

Lucienne Lotringer, Marseille: Éd. Parenthèses, 2017.

18 Semper, Gottfried. *Du style et de l'architecture: écrits, 1834 - 1869*. Traduit par Jacques Soullillou. Marseille: Éd. Parenthèses, 2007.

19 Virtuve. *De l'architecture*. Édité par Pierre Gros. Traduit par Louis Callebat, Marie Thérèse Cam, Philippe Fleury, Pierre Gros, Catherine Jacquemard, Bernard Liou, Catherine Saliou, Jean Soubiran, et Michel Zuinghedau. Paris: Budé, Les Belles Lettres, 2015.

DICTIONNAIRES

20 Bleher, Manfred, éd. *Dictionnaire français-allemand, allemand-français*. Paris: Hachette (u.a.), 2004.

21 « Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales ». Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, s. d. <http://www.cnrtl.fr>.

22 Confiand, Raphaël. *Dictionnaire créole martiniquais-français*. 2 vol. Matoury, Guyane: Ibis Rouge Editions, 2007.

23 Gaffiot, Félix. *Le grand Gaffiot: dictionnaire latin-français*. Paris: Hachette, 2008.

24 Grundy, Valérie, Marie-Hélène Corréard, Jean-Benoit Ormal-Grenon, et Natalie Pomier, éd. *The Concise Oxford-Hachette French Dictionary / Le Dictionnaire Hachette-Oxford Compact*. Paris, Oxford: Hachette Livre, Oxford University Press, 2004.

25 Hoad, T. F., éd. *The Concise Oxford dictionary of English etymology*. Oxford paperback reference. Oxford ; New York: Oxford University Press, 1993.

26 Littré, Émile. *Dictionnaire de la langue française*. Paris: Gallimard et Hachette, 1966.

27 *OED Online. June 2017. Oxford University Press*. <http://www.oed.com>

28 Rey, Alain, éd. *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris: Le Robert, 2012.

29 Riecke, Jörg, éd. *Duden, das Herkunftswörterbuch: Etymologie der deutschen Sprache*. Berlin: Dudenverl, 2014.

30 Robert, Paul, Rey-Debove, Josette et Rey, Alain, éd. *Le Petit*

Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française.
Paris: Le Robert, 2014.

31 Thibault, André. *Dictionnaire suisse romand: particularités
lexicales du français contemporain: une contribution au trésor des vo-
cabulaires francophones.* Carouge-Genève: Éditions Zoé, 1997.







Editorial
Elena Chiavi
Dieter Dietz
Sébastien Grosset
Daniel Zamarbide

Proofreading
Aurélie Dupuis
Emma Jones

Design/Concept
Shirin Pfisterer
Jonas Voegeli
(Hubertus Design)

Contact
EPFL/ENAC/IA/Alice
Batiment BP, Station 16, BP4120
CH-1015
T +41216933203
F +41216933225

ALICE Team
Quentin Andreotti
Raffael Baur
Arthur Blanc
Laurent Chassot
Teresa Cheung
Elena Chiavi
Dieter Dietz
Aurélie Dupuis
Camille Fauvel
Stéphane Grandgirard
Sébastien Grosset
Patricia Guaita
Pauline Jallais
Clarisse Labro
Julien Lafontaine
Zoé Lefèvre
Victor Maréchal
Agathe Mignon
François Nantermod
Dario Negueruela
Laura Perez Lupi
Jaime Ruiz
Gwendoline Ternet
Myriam Treiber
Lucas Uhlmann
Rubén Valdez
Camille Vallet
Daniel Zamarbide

Printed
REPRO-EPFL
Edition 0
March 2019



VI